

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1342

31 mai 2008

SOMMAIRE

17biz87 S.A.	64407	MOOR PARK MB 16 Dresden S.à r.l.	64407
Alice Holding S.A.	64371	MOOR PARK MB 18 Kiel-Umspannwerk	
Areler Depannage S.à r.l.	64372	S.à r.l.	64406
Bioinventor Holding S.A.	64411	MOOR PARK MB 1 MC Properties S.à r.l.	
Bottling Holdings (Luxembourg) Com-		64408
mandite S.C.A.	64413	MOOR PARK MB 20 Rostock S.à r.l.	64409
BOULANGERIE HENTGES (Edouard, Ni-		MOOR PARK MB 2 Düsseldorf S.à r.l. ...	64370
cole et Josée Hentges) s.à.r.l.	64370	MOOR PARK MB 3 Köln-Porz S.à r.l.	64370
Brake & Parts Center S.à r.l.	64403	MOOR PARK MB 4 Hamburg-Stellingen	
Cargill VenInvest S. à r.l.	64410	S.à r.l.	64408
Coca-Cola Enterprises Finance ST 1 Com-		MOOR PARK MB 7 Hannover-Bornum S.à	
mandite S.C.A.	64413	r.l.	64409
Crystal Luxco	64373	MOOR PARK MB 8 Münster-Handorf S.à	
Defa Industrial Group S.A.	64414	r.l.	64411
Donako Holding S.à r.l.	64372	P6 BCE S.à.r.l.	64402
Eastbridge S.à r.l.	64371	P6 Normandy Lux I S.à r.l.	64402
Eko-Mysl Luxembourg S.A.	64410	Refuge Invest, S.A.	64402
Finnegame Industries S.A.	64406	Retail Park Sandweiler S.A.	64404
GBL Finance S.A.	64412	S.C.I. Lucia	64404
Hede Development S.A.	64413	Tishman Speyer French Venture III S.à r.l.	
Helux S. à r.l.	64415	64411
Hilaire S.A.	64405	Tishman Speyer French Venture II S.à r.l.	
LORRAINE CUISINES INTERNATIO-		64410
NAL, anc. Schleich & Conrardy	64405	TMRD Luxembourg S.à.r.l.	64405
Maples Finance Luxembourg	64411	Troodos S.A.	64407
MOOR PARK MB 11 Neubrandenburg S.à		Turk Real Estate Management S.à.r.l.	64405
r.l.	64409	Verostein	64372
MOOR PARK MB 12 Halle-Neustadt S.à r.l.		Ying Wah (Luxembourg) S. à r.l.	64412
.....	64403		

MOOR PARK MB 3 Köln-Porz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 125.317.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061719/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10066. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 2 Düsseldorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 125.318.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061721/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10065. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

BOULANGERIE HENTGES (Edouard, Nicole et Josée Hentges) s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9023 Ettelbruck, 4, rue des Chariots.
R.C.S. Luxembourg B 95.061.

Im Jahre zweitausendsieben, den dritten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz zu Ettelbrück.

Sind erschienen:

1) Herr Edouard HENTGES, Bäckermeister, geboren am 6. Februar 1952 in Ettelbrück, wohnhaft in L-9023 Ettelbrück, 4, rue des Chariots;

2) Dame Marie-Josée HENTGES, Verkäuferin, geboren am 29. September 1953 in Ettelbrück, wohnhaft in L-9024 Ettelbrück, 22, bd. Grande-Duchesse Charlotte;

3) Dame Nicole HENTGES, Verkäuferin, geboren am 23. Januar 1958 in Ettelbrück, wohnhaft in L-9023 Ettelbrück, 4, rue des Chariots;

Vorgenannte Komparenten, augenblicklich alleinige Teilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "BOULANGERIE HENTGES (Edouard, Nicole et Josée Hentges) S. à r.l." mit Gesellschaftssitz in L-9023 Ettelbrück, 4, rue des Chariots;

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Marc CRAVATTE mit dem damaligen Amtssitz zu Ettelbrück am 26. Januar 1987,

eingetragen im Handelregister Luxemburg unter Nummer B95061,

veröffentlicht im Mémorial C, Seite 5702 des Jahres 1987;

welche Komparenten, vertretend das gesamte Gesellschaftskapital, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung konstituiert haben und einstimmig, und laut entsprechender Tagesordnung, nachfolgende Beschlüsse gefasst haben:

- Die Generalversammlung stellt fest, dass die Gesellschaft sämtliche Tätigkeiten auf den heutigen Tag eingestellt hat;
- Die Generalversammlung hebt die Mandate der aktuellen Geschäftsführer auf und gibt ihnen ebenfalls Entlastung.
- Zum Liquidator mit allen gesetzlichen Befugnissen wird Herr Jean Nicolas WEBER, beruflich wohnhaft in L-2132 Luxemburg, 36, avenue Marie-Thérèse, bestimmt.

Da nichts weiteres auf der Tagesordnung stand, wurde die Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben sie mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. HENTGES, M.-J. HENTGES, N. HENTGES, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 6 juillet 2007, DIE/2007/3404. — Reçu douze euros. EUR 12.-.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Ettelbrück, den 17. Juli 2007.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2008061722/4917/40.

(080068388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Alice Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 57.653.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008061715/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ01222. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Eastbridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 118.954.

En vertu de l'acte de transfert de parts sociales daté du 29 avril 2008, la société FLIME INVESTMENTS S.A. avec siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, a transféré 3.438 parts sociales détenues dans la Société à la Société.

En vertu du «management stock option agreement» et de l'acte de transfert de parts sociales daté du 29 avril 2008, la Société a transféré 3.438 parts sociales détenues dans le Société à Monsieur William BROOKSBANK, né le 29 décembre 1965 à Kitale (Kenya), résidant à 14, route de la Clouse, B-4880 Aubel, Belgique.

Pour extrait
Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2008061672/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01676. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Donako Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 115.099.

—
ATTESTATION

Monsieur Christophe DAVEZAC, Gérant de la Société DONAKO HOLDING S.à r.l., atteste par la présente que Messieurs Steven BUCKLEY et Andrezj Michal BARTOS, gérants, ont transféré leur adresse professionnelle au Rondo ONZ 1, 35th Floor, 00-124 Varsovie, Pologne.

Christophe DAVEZAC
Gérant

Référence de publication: 2008061669/587/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01680. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Verostein, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 34.778.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008061567/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2008, réf. LSO-CQ00998. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Areler Depannage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 141, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 30.787.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du jugement n° 782/07 rendu par le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale en date du 12 juillet 2007, après avoir entendu Madame le Juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions, que les opérations de liquidation de ARELER DEPANNAGE sàrl ont été déclarées closes par liquidation.

Les frais ont été mis à charge de la masse.

Luxembourg, le 06 mai 2008.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Pour la société en liquidation

M^e Patrick Goergen
Le liquidateur

Référence de publication: 2008061724/1452/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01657. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Crystal Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.055.

In the year two thousand and eight, on the twenty-seventh day of March.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of Crystal Luxco (the "Company"), a société en commandite par actions, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B114055, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 13 December 2005, published on 2 May 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 861, page 41310.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 14 December 2007 by a deed of the undersigned notary published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 6 March 2008 number 561, page 26901.

The meeting is opened at 3 p.m., with Ms. May N'Diaye, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs. Flora Gibert, juriste, with professional address in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Creation of different classes of securities which do not form part of the share capital of the Company (the "Founder Shares") divided into class A Founder Shares (the "Class A Founder Shares"), class B Founder Shares (the "Class B Founder Shares"), class C Founder Shares (the "Class C Founder Shares"), class D Founder Shares (the "Class D Founder Shares"), class E Founder Shares (the "Class E Founder Shares"), class F Founder Shares (the "Class F Founder Shares"), class G Founder Shares (the "Class G Founder Shares") and class H Founder Shares (the "Class H Founder Shares").

2. Certain amendments to the articles of incorporation amending the terms of an exit and the relating distributions to holders as well as certain provisions relating to executives.

3. Subsequent full restatement of the Company's articles of incorporation.

4. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the convening notices were sent by registered mail to the shareholders of the Company on 18 March 2008.

IV. - That it appears from the attendance list that out of the 2,404,101 Ordinary Shares and the 1 Manager Share representing the entire issued share capital of the Company, 2,322,001 Ordinary Shares and 1 Manager Share are present or represented at the meeting. 96.5 % of all the shares being present or represented, the meeting is validly constituted and may properly resolve on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to create different classes of shares which do not form part of the share capital of the Company, the Founder Shares divided into Class A Founder Shares, Class B Founder Shares, Class C Founder Shares, Class D Founder Shares, Class E Founder Shares, Class F Founder Shares, Class G Founder Shares, and Class H Founder Shares, which are more precisely specified in the new article 6.2. of the articles of incorporation of the Company. Certain references to the newly created Founder Shares are also contained in the articles 6.5., 6.11. and 7.3. of the articles of incorporation.

The general meeting resolves to issue seventy-one (71) Class A Founder Shares, seventy-one (71) Class B Founder Shares, seventy-one (71) Class C Founder Shares, seventy-one (71) Class D Founder Shares, seventy-one (71) Class E Founder Shares, seventy-one (71) Class F Founder Shares, seventy-one (71) Class G Founder Shares, and seventy-one (71) Class H Founder Shares, all Founder Shares having a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01), and to approve their subscription as follows:

- Mr. Adrian Eaglestone subscribed for six (6) Class A Founder Shares, six (6) Class B Founder Shares, six (6) Class C Founder Shares, six (6) Class D Founder Shares, six (6) Class E Founder Shares, six (6) Class F Founder Shares, six (6) Class G Founder Shares, and six (6) Class H Founder Shares in the Company, all Founder Shares having a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01), for a total subscription price of forty-eight pence Sterling (GBP 0.48);

- Mr. David Smith subscribed for forty-five (45) Class A Founder Shares, forty-five (45) Class B Founder Shares, forty-five (45) Class C Founder Shares, forty-five (45) Class D Founder Shares, forty-five (45) Class E Founder Shares, forty-five (45) Class F Founder Shares, forty-five (45) Class G Founder Shares, and forty-five (45) Class H Founder Shares in the Company, all Founder Shares having a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01), for a total subscription price of three pounds and sixty pence Sterling (GBP 3.60);

- Mr. Dominic Richardson subscribed for twenty (20) Class A Founder Shares, twenty (20) Class B Founder Shares, twenty (20) Class C Founder Shares, twenty (20) Class D Founder Shares, twenty (20) Class E Founder Shares, twenty (20) Class F Founder Shares, twenty (20) Class G Founder Shares, and twenty (20) Class H Founder Shares in the Company, all Founder Shares having a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01), for a total subscription price of one pound and sixty pence Sterling (GBP 1.60).

The Founder Shares so subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total amount of five pounds and sixty-eight pence Sterling (GBP 5.68) is at the free disposal of the Company. The proxy holder is authorized to subscribe all of the Class A Founder Shares, Class B Founder Shares, Class C Founder Shares, Class D Founder Shares, Class E Founder Shares, Class F Founder Shares, Class G Founder Shares and Class H Founder Shares in the name and on behalf of the subscribers.

Second resolution

The general meeting resolves to amend the articles of incorporation in order to reflect the issuance of the above-mentioned founder shares which includes an amendment of the terms of an exit and of the distributions to shareholders.

In particular, Founder Shares may be redeemable upon a Disposal only (as defined in the restated articles of incorporation of the Company) according to the waterfall scheme set out in article 6.2.(c), i.e. no Founder Share of any class may be redeemed unless and until Class A Founder Shares have been redeemed in full and the redemption of each class of Founder Shares will be conditioned by the redemption of certain other class(es) of Founder Shares.

Certain definitions of article 6.11 will be amended accordingly. In addition, some definitions of article 6.11 will be updated in order to reflect the current shareholding of the co-investors and the management in the Company.

Third resolution

As a consequence of the above mentioned creation of Founder Shares, the general meeting resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

"Chapter I - Name - registered office - duration - object

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "Crystal Luxco" (hereinafter the "Company").

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and any other form of investment, including the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any such participations and the administration, voting and control of any such participations.

The Company may further guarantee, grant loans, issue any kind of securities (including, but without limitation, preferred equity certificates, convertible preferred equity certificates or other debt or equity securities) or otherwise assist the Target and any other entity in which it holds a direct or indirect participation, or which forms part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, or financial activities, or enter into any kind of agreement or contract, which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 5. Shareholders Liability. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Chapter II. - Share capital, Shares

Art. 6. Corporate Capital.

6.1. Subscribed Capital.

The Company has a subscribed capital of two hundred eighty-eight thousand four hundred ninety-two pounds Sterling and twenty-four pence Sterling (GBP 288,492.24) represented by fully paid up shares, consisting of:

- (a) two million four hundred four thousand one hundred and one (2,404,101) Ordinary Shares with a nominal value of twelve pence Sterling (GBP 0.12) each; and
- (b) one (1) Manager Share with a nominal value of twelve pence Sterling (GBP 0.12).

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. Subject to Article 6.8, no shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law.

6.2. Founder Shares.

(a) Description. The Company may issue shares which do not form part of the share capital of the Company and which will be referred to herein as "Founder Shares". Founder Shares have been issued as follows:

- (i) seventy-one (71) Class A Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71);
- (ii) seventy-one (71) Class B Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71);
- (iii) seventy-one (71) Class C Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71);
- (iv) seventy-one (71) Class D Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71);
- (v) seventy-one (71) Class E Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71);
- (vi) seventy-one (71) Class F Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71);
- (vii) seventy-one (71) Class G Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71); and
- (viii) seventy-one (71) Class H Founder Shares with a nominal value of one penny Sterling (GBP 0.01) each for a total consideration in cash of seventy-one pence Sterling (GBP 0.71).

(b) Rights and Restrictions. The number of Founder Shares issued may only be increased or decreased by a vote of the general meeting of shareholders in accordance with Article 15. No Founder Share of any class shall confer any right to dividends, distributions or participation in the profits or assets of the Company or, on a liquidation or dissolution of the Company, to any participation in any surplus assets of the Company. No Founder Share of any class shall have any voting rights. No Founder Share of any class may be transferred except with the consent of the Manager.

(c) Subject to Articles 6.2(e) and 6.2(f), no Founder Share of any other class may be redeemed unless and until the Class A Founder Shares have been redeemed in full.

(i) Upon the occurrence of a Class A Disposal, the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class A Founder Shares at the Class A Disposal Market Value and, if the Class A Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(ii) Upon the occurrence of a Class B Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class B Founder Shares at the Class B Disposal Market Value and, if the Class B Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(iii) Upon the occurrence of a Class C Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class C Founder Shares at the Class C Disposal Market Value and, if the Class C Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value and the Class B Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(iv) Upon the occurrence of a Class D Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class D Founder Shares at the Class D Disposal Market Value and, if the Class D Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value and the Class C Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(v) Upon the occurrence of a Class E Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class E Founder Shares at the Class E Disposal Market Value and, if the Class E Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value and the Class D Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(vi) Upon the occurrence of a Class F Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class F Founder Shares at the Class F Disposal Market Value and, if the Class F Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value, the Class D Disposal Market Value and the Class E Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(vii) Upon the occurrence of a Class G Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class G Founder Shares at the Class G Disposal Market Value and, if the Class G Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value, the Class D Disposal Market Value, the Class E Disposal Market Value and the Class F Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(viii) Upon the occurrence of a Class H Disposal (and provided any class of Founder Shares remains in issue), the Company shall contemporaneously with such Disposal, redeem all of the Class H Founder Shares at the Class H Disposal Market Value and, if the Class H Disposal Market Value when aggregated with the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value, the Class D Disposal Market Value, the Class E Disposal Market Value, the Class F Disposal Market Value and the Class G Disposal Market Value is one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000), the Company shall redeem all of the other classes of Founder Shares then in issue at their nominal value.

(d) In the event that Founder Shares are redeemed pursuant to the provisions of Article 6.2(c) above, the Company shall pay the applicable redemption price to the holders thereof as soon as reasonably practicable after payment of all debts and liabilities of the Company but prior to any payment to be made to the holders of Ordinary Shares in accordance with Articles 6.7 and 6.8. Where distributions are made by the Company otherwise than on a Disposal, the Company shall make such distributions in accordance with Articles 6.7 and 6.5 as deemed appropriate by the Manager.

(e) In the event of a holder's death or Permanent Disability, the Company may, following the elapse of nine months, redeem all of the Founder Shares held by such holder at their nominal value; provided that, if a Disposal falling within the provisions of Article 6.2(c) occurs during such nine-month period, the Founder Shares shall instead be redeemed in accordance with the provisions of Article 6.2(c).

(f) The Company may redeem Founder Shares from the holder thereof at their nominal value in the case of that holder no longer being employed by, or ceasing to have any other service relationship with the Company or any of its Subsidiaries (whether as a Good Leaver, a Medium Leaver or a Bad Leaver).

(g) Register. The Company shall keep at its registered office the register of the Founder Shares, in which shall be entered (i) the name and address of each holder of Founder Shares for the time being, (ii) the number and class of Founder Shares held by each holder (iii) the date on which the name of each holder was entered in the register, (iv) the serial number of each certificate, if any, issued to a holder of Founder Shares and the date of its issue, and (v) particulars of all transfers of the Founder Shares. Any change of name or address by a holder of Founder Shares shall forthwith be notified to the Company at its registered office and, on receipt, the register of Founder Shares shall be updated accordingly. The Company shall, subject to Article 7.3(f), recognize the registered holder of a Founder Share as the absolute owner thereof to the exclusion of any other person.

(h) Notices. All notices and announcements to holders of Founder Shares shall be sent to the address detailed in the above mentioned register. In the event that a holder of a Founder Share does not provide an address, the Company may permit a note to this effect to be entered in the register and the holder of the Founder Share's address will be deemed to be at the registered office of the Company or at such other address as may be so inscribed in the register by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by the holder of the Founder Share.

(i) Certificates. Each holder of Founder Shares shall, subject to Article 7.3(f), be entitled without charge to one certificate for the aggregate number of Founder Shares held by such holder. Any such certificate of Founder Shares shall be signed by the Manager of the Company.

6.3. The Ordinary Shares.

(a) Description. All Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Ordinary Shares. All Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.4. The Manager Share(s).

(a) Description. All Manager Share(s) (action(s) de commandite) shall be identical in all respects. All Manager Share(s) shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Manager Share(s).

(b) Voting Rights. Each Manager Share(s) will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.5. Redemption; Convertibility.

(a) Redeemable Shares. The Ordinary Shares are redeemable shares in accordance with the provisions of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as non-redeemable Ordinary Shares, if any. Subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable on a pro rata basis of redeemable shares of each class held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or as may be provided for in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company. The redemption may take place pursuant to a resolution passed by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 12. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. Redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalisation of reserves.

(c) Redemption Price. Except as provided otherwise in these Articles or by a written agreement which may be entered into among the shareholders, the redemption price of the redeemable shares shall be calculated by the Manager(s), or by such person appointed by the Manager(s), on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager(s) shall regard as fair and equitable. Any such valuation must be approved by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 12. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager(s) that is approved by a majority of the shareholders of the Company shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company at least 20 days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Ordinary Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Ordinary Shares to the Company for redemption and the projected date of the general meeting of shareholders resolving on the redemption of Ordinary Shares and the valuation of the redemption price, as provided for in Articles 6.5(a) and 6.5(c). Each holder of Ordinary Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Ordinary Shares to the Company. The redemption price of such Ordinary Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Ordinary Shares and the Founder Shares of each class shall not be convertible into any other class of shares.

(f) Founder Shares. Founder Shares are redeemable upon a relevant Disposal, in accordance with Article 6.2(c), on a pro rata basis of Founder Shares held by each holder upon request of the Manager. Upon a relevant Disposal, the redemption may take place at any time at the sole discretion of the Manager. If in connection with a redemption of Founder Shares the holders thereof are entitled to receive an amount in excess of the Founder Shares nominal value, such excess amount may only be paid out of available funds as provided for in article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as if such rules were applicable to Founder Shares. The redemption procedure shall be made mutatis mutandis in accordance with Article 6.5 (d) of the present Articles.

6.6. Right to Purchase Certain Ordinary Shares.

(a) Call Option. In the event that (i) the Company or any of its Subsidiaries shall deliver to an Executive a notice of termination of employment or a notice of termination of a consultancy agreement (a "Termination Notice") or (ii) an Executive is no longer employed by, or party to any consulting agreement with, the Company or any of its Subsidiaries

for any reason (the earlier of (x) the date of such Executive's termination of employment and (y) the date of delivery of such Termination Notice being referred to herein as the "Termination Date") in any of the circumstances specified in Articles 6.6(b), 6.6(c) and 6.6(d) below, such Executive's Executive Securities, whether held by such Executive or by one or more of his or her Permitted Executive Transferees, will be subject to purchase by either the Company, or at the Manager's discretion, the VSS Investors, or by such other Persons as the VSS Investors may identify, pursuant to the terms and conditions set forth in this Article 6.6 (the "Call Option").

(b) Good Leaver. If an Executive is no longer employed by, nor has any other service relationship with, the Company or any of its Subsidiaries as a result of (i) such Executive's death or Permanent Disability, (ii) such Executive's voluntary resignation after the fifth anniversary of the Date of Purchase, where such Executive had continuously been employed by or otherwise engaged in a service relationship with the Company or any of its Subsidiaries for such five-year period, or (iii) such Executive's resignation With Good Reason (a "Good Leaver"), then on or after such Executive's Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, the Company or the VSS Investors may elect to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities (which shall include all or any portion of such Executive's Accreted Securities) at the Call Option Price, in each case in accordance with the procedures set forth below.

(c) Medium Leaver. If an Executive is no longer employed by, nor has any other service relationship with, the Company or any of its Subsidiaries as a result of (i) the sale of the division or subsidiary in which such Executive was employed or to which such Executive provided services, (ii) such Executive's dismissal for economic reason, or (iii) such Executive's voluntary resignation prior to the fifth anniversary of the Date of Purchase (a "Medium Leaver"), then on or after such Executive's Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, the Company or the VSS Investors, as applicable, may (x) offer to purchase all or any portion of such Executive's Accreted Securities, and (y) purchase all or any portion of such Executive's Non-Accreted Securities, each at the Call Option Price, and in each case in accordance with the procedures set forth below.

(d) Bad Leaver. If (i) an Executive is dismissed or removed for Cause or (ii) the employment, consulting or other services contract of an Executive has been summarily terminated by any of the Company or any of its Subsidiaries for Cause (a "Bad Leaver"), then on or after such Executive's Termination Date, the Company or the VSS Investors may elect to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities at the Call Option Price, in each case in accordance with the procedures set forth below.

(e) Call Option Exercise Procedures. In the event that the Manager decides in its sole discretion in accordance with Article 6.6(a) that the VSS Investors shall have the right to purchase the Executive Securities subject to the Call Option, it shall, within 45 days of the Termination Date of the relevant Executive, deliver written notice to the VSS Investors setting forth the name of such Executive and the Termination Date. The Company or the VSS Investors may elect to exercise the right to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities pursuant to the Call Option by delivering written notice (the "Call Option Exercise Notice") to the holder or holders of such Executive's Executive Securities within 180 days after such Executive's Termination Date (the "Call Option Exercise Period"). The Call Option Exercise Notice will set forth the amount of such Executive's Executive Securities to be acquired from such holder(s), the aggregate consideration to be paid for such Executive Securities and the time and place for the anticipated closing of the transaction. If any of the Executive Securities is held by Permitted Transferees of the relevant Executive, the Company or the VSS Investors shall purchase the Executive Securities elected to be purchased from such holder(s) of Executive Securities pro rata according to the number of Executive Securities held by such holder(s) at the time of delivery of such Call Option Exercise Notice (determined as nearly as practicable to the nearest Ordinary Share).

(f) Assignment Rights. If the Company or the VSS Investors shall have elected to exercise the Call Option and to purchase Executive Securities, then at any time prior to the closing of such transaction, the Company or the VSS Investors may offer such departing Executive's Executive Securities to any New Executive(s) (if any) in such amount(s) as the VSS Investors so determine in their full discretion. Such offer shall be effective with respect to all or any portion of the Call Option.

(g) Closing. The closing of the transactions contemplated by this Article 6.6 will take place on the date designated by the Company or the VSS Investors. The VSS Investors, the New Executives and/or the Company, as the case may be, will pay for the Executive Securities to be purchased pursuant to the Call Option by delivery of a check or a wire transfer of immediately available funds or, where applicable, by way of a promissory note, in each case payable to the holder of such Executive Securities in the aggregate amount equal to the purchase price for such Executive Securities. Any promissory note shall be pre-payable at any time at the Company's or the VSS Investors' election and shall be payable out of the proceeds of a Sale of the Company or, if earlier, on the effective date of a Public Offering or Public Sale. The VSS Investors, the New Executives and/or the Company, as the case may be, shall receive customary representations and warranties from each seller regarding the sale of the Executive Securities to the relevant purchaser, including but not limited to the representation that such seller has good and marketable title to the Executive Securities to be transferred free and clear of all liens, claims and other encumbrances. If the Company purchases any Executive Securities subject to the Call Option allocated to it, the Securities so acquired shall be redeemed in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

(h) Termination of Repurchase Right. The rights of the Calling Person to purchase Executive Securities pursuant to this Article 6.6 shall terminate upon the completion of a Sale of the Company.

6.7. Distributions to Shareholders.

If any Distribution to the shareholders is determined to be made by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager (whether by interim dividend, redemption or otherwise), the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, in the following manner and priority:

The Ordinary Shareholders shall be entitled to receive, or be allocated, as applicable, all Distributions made by the Company with respect to its Ordinary Shares on a *pari passu* basis, and such Distributions shall be allocated *pro rata* regardless of a holder's relevant Accretion Percentage among the Ordinary Shareholders based on the number of Ordinary Shares held by each such holder (the "Ordinary Shareholder Distributions"): provided, that all allocated distributions pursuant to this Article 6.7 shall be paid to each Ordinary Shareholder in an amount equal to the Ordinary Shareholder Distributions apportioned to such holder multiplied by the holder's relevant Accretion Percentage through and including such payment date. Any amount of such allocated distributions not paid to such Ordinary Shareholder shall be recorded as a liability of the Company payable to such holder, and cash in respect of such liability shall be segregated into a reserve account owed to the same holder otherwise entitled to receive such distribution (each, a "Unvested Distribution Amount"). Each Ordinary Shareholder's Unvested Distribution Amount shall be paid ratably, annually on the relevant Executive's Relevant Anniversary or the next Business Day until the relevant Executive's Accretion Percentage equal's 100% (and the Company's associated liability shall be reduced accordingly). In the event that neither the Executive who subscribed for or purchased the Ordinary Shares, as applicable, nor any of such Executive's Permitted Transferees holds such Ordinary Shares any longer, then the remaining Unvested Distribution Amount attributable to such Executive's Ordinary Shares shall be re-allocated to the Company and the associated liability of the Company shall be extinguished accordingly.

6.8. Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the Ordinary Shareholders in the manner set forth in Article 6.6 above. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.8, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.9. Authorised Capital.

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at four million six hundred and eighty thousand pounds Sterling (GBP 4,680,000.-) represented by thirty-nine million (39,000,000) Ordinary Shares having a nominal value of twelve pence Sterling per share (GBP 0.12), which are reserved for issuance at a later time.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to amend or renew the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, the Manager is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under such terms and conditions as the Manager may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive preferential subscription rights reserved to shareholders. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present article is, as a consequence, to be adjusted.

6.10. Amendment of the subscribed and of the authorised capital.

The subscribed and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.11. Definitions.

For the purpose of these Articles:

"Accreted Securities" means, in relation to an Executive's Executive Securities, the product of (i) the number of such Executive's Executive Securities and (ii) the Accretion Percentage.

"Accretion Percentage" means, in relation to an Executive's Incentive Securities:

- (i) with respect to a Good Leaver, 100%;
- (ii) with respect to a Bad Leaver, 0%; and
- (iii) with respect to a Medium Leaver, the applicable percentage set forth below opposite each anniversary of the later of (i) the Date of Purchase or (ii) the date of

commencement of such Executive's employment or consulting relationship with the Company or any of its Subsidiaries (the "Relevant Anniversary"):

Relevant Anniversary	Accretion Percentage
On the Date of Purchase	0%
On or after the 1st Anniversary	20%
On and after the 2nd Anniversary	40%
On and after the 3rd Anniversary	60%
On and after the 4th Anniversary	80%
After the 5th Anniversary	100%

provided, that if the Accretion Percentage is to be determined on any date falling within one of the calendar years set forth above, the Accretion Percentage will be pro rated on a monthly basis based on the number of full calendar months which elapsed since the last date specified in the table above (i.e. if a Termination Date was determined as July 2009, the applicable Accretion Percentage would be 70%); provided, further, that, upon the occurrence of (i) a Sale of the Company or (ii) any sale of Securities to an Independent Third Party or group of Independent Third Parties in one transaction or series of related transactions following which the VSS Investors (x) shall own less than 10% of the Ordinary Shares purchased by them on or prior to 31 January 2005 and (y) shall no longer Control the Company, so long as the Executive is employed by the Company or any of its Subsidiaries as of the date on which such Sale of the Company or sale of Securities described in clause (ii) above occurs, the Accretion Percentage shall be deemed to be 100%. In addition to the foregoing, a majority of the members of the Supervisory Board may, acting in their sole discretion, at any time and from time to time determine that certain occurrence's may warrant deeming an Executive's Accretion Percentage to be higher. For the avoidance of doubt, the Accretion Percentage applicable to any Executive's Incentive Securities shall cease to accrete as of the relevant Executive's Termination Date.

"Affiliate" or "Affiliates" means, with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by, or is under common Control with such first Person or any other Person who holds directly or indirectly more than a twenty percent (20%) economic interest in such first Person or in whom such first Person holds directly or indirectly or has a contractual right to acquire more than a twenty percent (20%) economic interest.

"Articles" means the articles of association of the Company as amended from time to time. "Bad Leaver" has the meaning provided in Article 6.6 (d).

"Board of Directors" means the board of directors of the Manager, as constituted from time to time.

"Call Option" means the right (but not the obligation) of the Company, Target, or VSS Investors (or designees of the VSS Investors) to purchase Executive Securities pursuant to Article 6.6(a).

"Call Option Exercise Notice" has the meaning provided in Article 6.6(e).

"Call Option Exercise Period" has the meaning provided in Article 6.6(e).

"Call Option Price" means, with respect to:

- (i) Accreted Securities, a price per Executive Security equal to the higher of Original Cost and Fair Market Value; and
- (ii) Non-Accreted Securities, a price per Executive Security equal to the nominal value of such Executive Security, which shall be paid pursuant to promissory notes, issued by the Company, in a face amount equal to the nominal value of such Executive Securities and which (x) in the case of a promissory note issued in respect of any Series 1 PECs held by the Executive, shall bear interest on the principal amount of such note at a rate of 2% per annum or, if lower, the annual CPI percentage rate, and (y) in the case of a promissory note issued in respect of any Series 1 CPECs or Ordinary Shares held by the Executive, shall not accrue any interest.

"Calling Person" means any Person that exercises its right to purchase Executive Securities pursuant to the Call Option.

"Cause" means with respect to any Person, (i) fraud or material misappropriation with respect to the business or assets of the Company or any of its Subsidiaries, (ii) commission of a felony or crime involving moral turpitude or the commission of any other act or omission involving material dishonesty or fraud or the commission of any act that constitutes a breach of the policies of the Company or any of its relevant Subsidiaries prohibiting conduct of a degree of seriousness similar in nature to the foregoing (i.e.: discrimination, harassment, substance abuse, etc.), (iii) continued failure to accept and cooperate with actions and initiatives assigned to the Executive by the Company or any of its Subsidiaries which are consistent with the duties of an officer of a company of similar size and in a similar business to that of the Company or relevant Subsidiary, and which actions and initiatives do not breach or violate any applicable law or the terms of such employee's employment contract, for fifteen days following receipt of written notice by the Executive of such failure, (iv) gross negligence or willful misconduct with respect to the Company or any of its Subsidiaries, (v) any breach of Sections 4, 6 and 8 of any Executive Equity Subscription Agreement to which such Executive may be a party, or (vi) any material persistent breach of any employment agreement or other services agreement which may be entered into among the Company or any of its Subsidiaries and the Executive.

"Class A Disposal" means a Disposal whose Disposal Value, when aggregated with the Disposal Values of all other Disposals occurring prior to such Disposal, exceeds the Target Exit Value.

"Class B Disposal" means the first Disposal to occur following a Class A Disposal.

"Class C Disposal" means the first Disposal to occur following a Class B Disposal.

"Class D Disposal" means the first Disposal to occur following a Class C Disposal.

"Class E Disposal" means the first Disposal to occur following a Class D Disposal.

"Class F Disposal" means the first Disposal to occur following a Class E Disposal.

"Class G Disposal" means the first Disposal to occur following a Class F Disposal.

"Class H Disposal" means the first Disposal to occur following a Class G Disposal.

"Class A Disposal Percentage" shall be calculated as: $10\% \times (\text{Class A Disposal Value} - \text{Target Exit Value})$.

"Class A Disposal Value" means the aggregate of (i) the Disposal Value of the Class A Disposal and (ii) the Disposal Value of all Disposals occurring prior to the Class A Disposal.

"Company" has the meaning provided in Article 1.

"Control" means in respect of a Person, the power to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

"CPECs" means the Series 1 convertible preferred equity certificates which may be issued by the Company from time to time and, if applicable, any additional series of convertible preferred equity certificates duly authorized and issued by the Company from time to time.

"CPI" means the consumer prices index for the time being (or such other measure of inflation as may replace the consumer prices index), as calculated from time to time by the United Kingdom Office for National Statistics (or any successor thereto).

"Date of Purchase" with respect to any Security, means the date of closing whereby a Person subscribes for and/or purchases such Security.

"Disposal" means, in relation to the Founder Shares, (i) a Public Offering, (ii) a Sale of the Company or (iii) a Sale of Subsidiaries, in each case which completes on or after 1 January 2008. "Disposal Market Value" means:

(i) in the case of the Class A Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) and (B) the greater of five hundred thousand (GBP 500,000) and the Class A Disposal Percentage;

(ii) in the case of the Class B Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the Class A Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage;

(iii) in the case of the Class C Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the aggregate of the Class A Disposal Market Value and the Class B Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage;

(iv) in the case of the Class D Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the aggregate of the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value and the Class C Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage;

(v) in the case of the Class E Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the aggregate of the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value and the Class D Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage;

(vi) in the case of the Class F Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the aggregate of the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value, the Class D Disposal Market Value and the Class E Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage;

(vii) in the case of the Class G Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the aggregate of the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value, the Class D Disposal Market Value, the Class E Disposal Market Value and the Class F Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage; and

(viii) in the case of the Class H Disposal Market Value, the lesser of (A) one million five hundred thousand pounds Sterling (GBP 1,500,000) less the aggregate of the Class A Disposal Market Value, the Class B Disposal Market Value, the Class C Disposal Market Value, the Class D Disposal Market Value, the Class E Disposal Market Value, the Class F Disposal Market Value and the Class G Disposal Market Value and (B) the Disposal Percentage,

(ix) and the Disposal Market Value of a single Founder Shares shall be determined by dividing the relevant Disposal Market Value as determined above by the number of Founder Shares of the relevant class then in issue.

"Disposal Percentage" shall be calculated as: $10\% \times \text{Disposal Value}$.

"Disposal Value" in respect of (i) a Public Offering, means the value of the Ordinary Shares immediately prior to the Public Offering based on the Public Offering price to the public; or (ii) a Sale of the Company, means the total consideration received for the Ordinary Shares or all (or substantially all) of the assets of the Company (net of any fees and expenses incurred in respect of such Public Offering or Sale of the Company); provided that, in each case, any CPECs that have

not been converted into Ordinary Shares shall be treated as having been so converted for the purposes of determining such value; or (iii) a Sale of Subsidiaries, means the total consideration received for the equity securities of the relevant Subsidiary(ies) or all (or substantially all) of the assets of the relevant Subsidiary(ies) (net of any fees and expenses incurred in respect of such Sale of the Subsidiaries).

"Equity Financing" means any subscription by a VSS Investor for CPECs and/or new Ordinary Shares in the Company after 1 October 2007.

"Executive" means (i) any natural Person employed by, or party to a consultancy agreement with, the Company or any of its Subsidiaries and (ii) any holder of Executive Securities (X) of which an Executive is a beneficial owner or (Y) that is a Permitted Transferee of an Executive.

"Executive Securities" means (i) all of the securities directly or indirectly subscribed, purchased, or issued to the Executive or his or her Permitted Transferees, including, for the avoidance of doubt, Co-investor Securities and Incentive Securities, and (ii) any Securities issued or issuable directly or indirectly with respect to the Securities referred to in clause (i) above by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a recapitalization or exchange, notwithstanding any subsequent transfer or assignment to other holders thereof. Such Executive Securities shall continue to be Executive Securities in the hands of any holder other than an Executive or his or her Permitted Transferees (except for the Company, the VSS Investors, and transferees in a Public Sale), and except as otherwise provided herein, each such other holder of Executive Securities shall succeed to all rights and obligations attributable to an Executive or his or her Permitted Transferees as a holder of Executive Securities hereunder.

"Fair Market Value" means, with respect to any Security or Securities, the cash proceeds that the holder of the Security would be entitled to receive following a hypothetical liquidating distribution of the Company, where the aggregate proceeds to be distributed equal the net proceeds following a hypothetical sale of all the assets of the Company at their market value, as determined (i) in the case of any Security held by an Executive who is also the Chairman for the time being of the board of directors of Crystal Topco Limited, by agreement between the Manager and the Chairman within 10 Business Days and (ii) in the case of any Security held by any other Executive, by agreement between the Manager and the CEO (on behalf of the Executive) within 10 Business Days, failing which (in either case) by an independent firm of accountants nominated by the Manager acting in good faith.

"Family Group" means, with respect to any natural Person, such Person's parents (whether natural or by adoption), spouse and descendants (whether natural or by adoption) and any trust (whether arising under a settlement inter vivos, a testamentary cession or an intestacy) solely for the benefit of such Person and/or such Person's parents, spouse and/or descendants.

"Founder Shares" or a "Founder Share" has the meaning provided in Article 6.2. "Good Leaver" has the meaning provided in Article 6.6(b).

"Independent Third Party" means any Person who, immediately prior to the contemplated transaction, does not beneficially own in excess of 5% of the Company's Ordinary Shares on a fully-diluted basis (a "5% Owner") who is not controlling, controlled by or under common control with any such 5% Owner and who is not the spouse or descendent (by birth or adoption) of any such 5% Owner or a trust for the benefit of such 5% Owner and/or such other Persons.

"Manager" has the meaning provided in Article 8.

"Manager Share(s)" means the Manager share(s) from time to time issued by the Company. "Medium Leaver" has the meaning provided in Article 6.6(c).

"New Executive" means any Executive employed by the Company or any of its Subsidiaries who was not a holder of Ordinary Shares before 1 January 2008.

"Newco". in relation to a Public Offering or Public Sale, means a société anonyme (public company with limited liability or S.A.) under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg into which the Company is converted for the purposes of the Public Offering or Public Sale.

"Non-Accreted Percentage" means, in relation to an Executive's Incentive Securities, the remainder of (i) 100% minus (ii) the Accretion Percentage.

"Non-Accreted Securities" means, in relation to an Executive's Executive Securities, the product of (i) the number of such Executive's Executive Securities and (ii) the Non-Accreted Percentage.

"Ordinary Shareholder Distributions" has the meaning provided in Article 6.1.

"Ordinary Shareholders" means the holders of Ordinary Shares of the Company.

"Ordinary Shares" means the ordinary shares of the Company.

"Original Cost" means, with respect to any Security or Securities, the aggregate subscription price paid to the Company by the subscriber therefore at the time of issuance of such Security or Securities by the Company.

"PECs" means the Series 1 preferred equity certificates which may be issued by the Company from time to time and, if applicable, any additional series of preferred equity certificates duly authorized and issued by the Company from time to time.

"Permanent Disability" means a permanent mental or physical disability which (i) shall have lasted at least twelve (12) consecutive months from the date of incurrance of such disability and (ii) the nature and existence of which shall have

been confirmed by a medical specialist nominated by mutual agreement between the VSS Investors and the CEO (or his authorized representative).

"Permitted Transferees" means (i) in the case of any holder of Ordinary Shares who is a natural Person, holders of Ordinary Shares transferred pursuant to applicable laws of descent and distribution, or among such Person's Family Group and (ii) in the case of any other Person, holders of Ordinary Shares transferred among its Affiliates.

"Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"Public Offering" means a public offering and sale of the equity securities of the Company, a Newco or a Subsidiary of the Company, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a securities market in accordance with applicable requirements.

"Public Sale" means a Public Offering or any sale of equity securities of the Company, a Newco or a Subsidiary of the Company, as the case may be, through a broker, dealer or market maker pursuant to the securities regulations of the relevant jurisdiction(s).

"Sale of the Company" means a bona fide, arm's length sale to a Person who is not an Affiliate, or group of Persons who are not Affiliates, of the Company involving (i) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of the Company and its Subsidiaries on a consolidated basis in one transaction or series of related transactions; (ii) any sale of all or substantially all of the Securities in one transaction or series of related transactions; or (iii) a merger or consolidation which accomplishes one of the foregoing.

"Sale of Subsidiaries" means a bona fide, arm's length sale to a Person who is not an Affiliate, or group of Persons who are not Affiliates, of one or more Subsidiaries of the Company involving (i) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of such Subsidiary(ies) of the Company on a consolidated basis in one transaction or series of related transactions; (ii) any sale of all or substantially all of the outstanding equity securities in such Subsidiaries) in one transaction or series of related transactions; or (iii) a merger or consolidation which accomplishes one of the foregoing.

"Securities" means any and all duly authorized and issued securities of the Company including, but not limited to, the Executive Securities.

"Series 1 CPECs" means the Series 1 convertible preferred equity certificates issued by the Company, if any.

"Series 1 PECs" means the Series 1 preferred equity certificates issued by the Company, if any.

"Subsidiary" or "Subsidiaries" means, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of its other Subsidiaries or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or shall Control such entity.

"Supervisory Board" has the meaning provided in Article 11.1.

"Target" means Sherston Group Publishing Limited, a private limited company incorporated in England under registered number 4682791.

"Target Exit Value" means three million pounds Sterling (GBP 3,000,000.-); provided that, upon an Equity Financing, the Target Exit Value shall be increased by an amount equal to the aggregate subscription proceeds received by the Company in respect of that Equity Financing (including, for this purpose, any such proceeds received by the Company from an Executive who has participated in such Equity Financing).

"Termination Date" has the meaning provided in Article 6.6(a).

"Termination Notice" has the meaning provided in Article 6.6(a).

"Transfer" or "transfer" has the meaning provided in Article 7.3(d).

"Unvested Distribution Amount" has the meaning provided in Article 6.7.

"VSS Investor" means each of VSS Communications Partners TV, L.P., VSS Communications Parallel Partners TV, L.P., VSS Communications Parallel II Partners IV, L.P., and VSS IV SBS, L.L.C. and any assignee or transferee of any interest in the Company directly from any of them and "VSS Investors" means more than one of them.

"With Good Reason" mean, as a basis for resignation from an Executive's corporate offices, (i) a significant reduction in the corporate powers granted to the Executive, if applicable, or a significant actual reduction in the Executive's duties, (ii) a request to resign made by the Manager or by the board of directors of any of the Company's Subsidiaries for reasons other than the occurrence of any event which would provide a basis for termination of the Executive for Cause, or (iii) a material breach by the Company or any of its Subsidiaries of the employment, consulting or other services agreement between such Executive and the Company or any of its Subsidiaries, which breach shall have been notified to the Company or the relevant Subsidiary in writing by the Executive or one of his or her agents and which breach shall not have been cured by the Company or the relevant Subsidiary within 30 days of receipt of such notice from the relevant Executive.

Art. 7. Shares, Shareholders Register, and Share Transfers.

7.1. Shareholders Register.

The shares will be and remain in the form of registered shares. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder.

7.2. Share Ownership.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) must appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such shares.

7.3. Share Transfer.

(a) Declaration of Transfer. The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

(b) Limitations on Transfer. Prior to the tenth anniversary of the Date of Purchase, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the shareholders of the Company may not validly transfer the shares issued by the Company without the prior written approval of the Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.3.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.3 shall not apply with respect to (i) any Transfer of Securities by the holder thereof to any of such holder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such Transfer to the Manager, or (ii) any Transfer of Securities pursuant to any agreement entered into between the Company and the holder of the relevant Securities; provided, that, the restrictions contained in this Article 7.3 will continue to apply to any Ordinary Shares held by a Permitted Transferee; provided further that, any Ordinary Shares Transferred pursuant to this Article 7.3(c) to a Permitted Transferee of a transferor shall be returned to the transferor promptly upon such transferee's ceasing to be an Affiliate or Family Group member of the transferor.

(d) Transfer. For the purposes of these Articles, "Transfer" or "transfer" shall mean any transaction, whether voluntary or involuntary or by operation of law, resulting in a transfer of the ownership, "nue-propriété", "usufruit" or any rights of the shares issued by the Company (including any voting rights or dividend rights) to any person other than the Company itself, whether a shareholder of the Company or not, by any means whatsoever (including, without limitation, gifts, partial contributions of assets ("apports partiels d'actifs"), mergers, splits ("scissions"), sales, assignments, pledges or any other form of transfer, conveyance or cession of any legal or beneficial interest in the shares, as well as any combination of such methods of transfer of ownership. The shares are and shall remain in registered form.

(e) Transfer of Founder Share(s). Subject to compliance with Article 6.2, the transfer of Founder Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Founder Shares, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore.

(f) The Company recognizes only one single holder per Founder Share. If one or more Founder Shares are jointly held, or if the ownership of the Founder Share is divided or disputed, all persons claiming a right to such Founder Share shall appoint one single attorney to act on their behalf with respect to the Founder Share and the Company shall only accept instructions with regard to the Founder Share from such single attorney. The failure to appoint such single attorney shall result in the suspension of all rights attached to the Founder Share.

(g) Transfer of Management Share(s). The Management Share(s) held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with Article 9.

(h) Transfers in Violation of the Articles. Any Transfer or attempted Transfer of any Securities in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such Securities as the owner of such Securities for any purpose.

Chapter III - Management

Art. 8. Manager. The Company shall be managed by Crystal, a société anonyme organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and manager of the Company (referred to herein as the "Manager"). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 11 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within 15 days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager,

in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of these Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Art. 9. Powers of the Manager.

9.1. General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

9.2. Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its shareholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under the articles of association of the Target or under any securityholders agreement which may be entered into among the Target and any of its securityholders from time to time.

9.3. Termination of the Manager by the holders or Ordinary Shares.

In the event that, in the reasonable opinion of the holders of Ordinary Shares, the Manager shall have failed to fulfill its obligations to the Company and the shareholders under Article 9.2. then the shareholders may, acting pursuant to an affirmative vote taken at a duly convened meeting of the shareholders in accordance with the quorum and majority conditions required for the amendment of these Articles, revoke the appointment of the Manager and replace the Manager with a new manager whose appointment shall be approved by an affirmative vote taken under the same quorum and majority requirements as above mentioned.

Art. 10. Third Parties. The Company is validly bound vis-a-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Chapter IV - Supervision

Art. 11. Supervisory Board.

11.1. Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the "Supervisory Board") comprising at least three members, who need not be shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorise any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of one (1) year and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

11.2. Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

11.3. Notices.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least three (3) days prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

11.4. Chairman.

The chairman of the supervisory board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

11.5. Resolutions.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

11.6. Minutes.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

11.7. Written Resolutions - Conference Call.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.8. Liability.

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

11.9. Indemnity.

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final Cession, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

11.10. Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager has any interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter V - General meeting of the shareholders

Art. 12. Shareholder Meetings.

12.1. Powers.

The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, proceed with or ratify any acts relating to the operations of the Company, under the reservation that, unless otherwise provided by the present Articles, a resolution shall be validly adopted only if approved by the Manager. The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

12.2. Location. Time.

The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the first Monday of September at 10:30 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

12.3. Voting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Chapter VI - Accounting year - balance sheet

Art. 13. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of April and shall terminate on the 31st of March of the next year.

Art. 14. Reserve. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profit will be disposed of. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

Chapter VII - Liquidation - amendment of the articles

Art. 15. Amendment. These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

Art. 16. Dissolution. In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Chapter VIII - Final cessions - applicable law

Art. 17. Miscellaneous. For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Luxembourg Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Crystal Luxco (la «Société»), une société en commandite par actions ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés sous le numéro B114055, constituée par un acte du notaire soussigné le 13 décembre 2005 publié le 2 mai 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 861, page 41310.

Les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés le 14 décembre 2007 par un acte du notaire soussigné publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations en date du 6 mars 2008 numéro 561, page 26901.

L'assemblée est ouverte à 15:00 heures sous la présidence de Mlle May N'Diaye, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mme Flora Gibert, juriste, résidant professionnellement au Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Création de différentes classes de titres qui ne font pas parti du capital social de la Société (les «Parts Bénéficiaires») divisés en Parts Bénéficiaires de classe A (les «Parts Bénéficiaires de Classe A»), Parts Bénéficiaires de classe B (les «Parts Bénéficiaires de Classe B»), Parts Bénéficiaires de classe C (les «Parts Bénéficiaires de Classe C»), Parts Bénéficiaires de classe D (les «Parts Bénéficiaires de Classe D»), Parts Bénéficiaires de classe E (les «Parts Bénéficiaires de Classe E»), Parts Bénéficiaires de classe F (les «Parts Bénéficiaires de Classe F»), Parts Bénéficiaires de classe G (les «Parts Bénéficiaires de Classe G») et Parts Bénéficiaires de classe H (les «Parts Bénéficiaires de Classe H»);

2. Certaines modifications des statuts concernant les conditions d'une sortie et les distributions afférentes aux détenteurs ainsi que certaines dispositions relatives aux employés.

3. Subséquente refonte totale des statuts de la Société.

4. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement

annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que les convocations ont été envoyées par lettre recommandée aux actionnaires le 18 mars 2008.

IV. - Qu'au vu de la liste de présence, sur 2.404.101 Actions Ordinaires et 1 Action de Commandité représentant l'intégralité du capital social de la Société, 2.322.001 Actions Ordinaires et 1 Action de Commandité sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale. 96.5 % des actions étant présentes ou représentées, l'assemblée est dûment constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de créer différentes classes de titres qui ne font pas partie du capital social de la Société, les Parts Bénéficiaires divisées en Parts Bénéficiaires de Classe A, Parts Bénéficiaires de Classe B, Parts Bénéficiaires de Classe C, Parts Bénéficiaires de Classe D, Parts Bénéficiaires de Classe E, Parts Bénéficiaires de Classe F, Parts Bénéficiaires de Classe G et Parts Bénéficiaires de Classe H, qui sont plus précisément définis dans le nouvel article 6.2. des statuts de la Société. Certaines références aux Parts Bénéficiaires nouvellement créés sont également contenues dans les nouveaux articles 6.5., 6.11. et 7.3. des statuts.

L'assemblée générale des actionnaires décide d'émettre soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe A, soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe B, soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe C, soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe D, soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe E, soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe F, soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe G et soixante-et-onze (71) Parts Bénéficiaires de Classe H, toutes les Parts Bénéficiaires ayant une valeur nominale de un penny (GBP 0,01), et d'approuver leur souscription comme suit:

- Mr. Adrian Eaglestone a souscrit six (6) Parts Bénéficiaires de Classe A, six (6) Parts Bénéficiaires de Classe B, six (6) Parts Bénéficiaires de Classe C, six (6) Parts Bénéficiaires de Classe D, six (6) Parts Bénéficiaires de Classe E, six (6) Parts Bénéficiaires de Classe F, six (6) Parts Bénéficiaires de Classe G et six (6) Parts Bénéficiaires de Classe H dans la Société, tous les Parts Bénéficiaires ayant une valeur nominale de un penny (GBP 0,01) pour un prix total de souscription de quarante-huit pence (GBP 0,48);

- Mr. David Smith a souscrit quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe A, quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe B, quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe C, quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe D, quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe E, quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe F, quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe G et quarante-cinq (45) Parts Bénéficiaires de Classe H dans la Société, tous les Parts Bénéficiaires ayant une valeur nominale de un penny (GBP 0,01) pour un prix total de souscription de trois livres Sterling et soixante pence (GBP 3,60);

- Mr. Dominic Richardson a souscrit vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe A, vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe B, vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe C, vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe D, vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe E, vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe F, vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe G et vingt (20) Parts Bénéficiaires de Classe H dans la Société, tous les Parts Bénéficiaires ayant une valeur nominale de un penny (GBP 0,01) pour un prix total de souscription de une livre Sterling et soixante pence (GBP 1,60).

Les Parts Bénéficiaires ainsi souscrits ont été payés en espèces si bien que le montant total de cinq livres et soixante-huit pence Sterling (GBP 5,68) est à la libre disposition de la Société.

Le mandataire est autorisé à souscrire tous les Parts Bénéficiaires de Classe A, les Parts Bénéficiaires de Classe B, les Parts Bénéficiaires de Classe C, les Parts Bénéficiaires de Classe D, les Parts Bénéficiaires de Classe E, les Parts Bénéficiaires de Classe F, les Parts Bénéficiaires de Classe G et les Parts Bénéficiaires de Classe H au nom et pour le compte des souscripteurs.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide de modifier les statuts afin de refléter l'émission des Parts Bénéficiaires mentionnées ci-dessus, ainsi que les conditions d'une sortie et les distributions afférentes aux détenteurs et certaines dispositions relatives aux employés.

Les Parts Bénéficiaires seront notamment rachetables uniquement à la survenance d'une Cession (telle que définie dans les statuts amendés de la Société), suivant un schéma en cascade décrit à l'article 6.2.(c), à savoir qu'aucune Part Bénéficiaire d'aucune classe ne sera rachetée tant que les Parts Bénéficiaires de Classe A n'auront été entièrement rachetées, le rachat de chaque classe de Part Bénéficiaire étant subordonné au rachat d'une ou plusieurs autres classes de Parts Bénéficiaires.

Certaines définitions de l'article 6.11 seront modifiées en conséquence. En outre, quelques définitions de l'article 6.11 seront mises à jour afin de refléter les éléments factuels relatifs aux co-investisseurs et à la direction de la société.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de procéder à une refonte totale des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«Chapitre I^{er} - Dénomination - siège - durée - objet

Art. 1^{er}. Nom. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir actionnaires par la suite une société en commandite par actions sous la dénomination de "Crystal Luxco" (ci-après la «Société»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social de la Société pourra être transféré dans la même municipalité par décision du Gérant. La Société peut établir, par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle ou financière estimée utile pour l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Responsabilité des actionnaires. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres actionnaires (pour éviter tout doute, n'incluant pas le Gérant) étant le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Chapitre II - Capital social - actions

Art. 6. Capital Social.

6.1 Capital souscrit.

La Société a un capital souscrit de deux cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze livres sterling et vingt-quatre pence sterling (GBP 288.492,24) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en:

(a) deux millions quatre cent quatre mille cent une (2.404.101) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de douze pence sterling (GBP 0,12) chacune; et

(b) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale de douze pence sterling (GBP 0,12). Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément sur une question. Sous réserve de l'Art. 6.8. aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société que ce soit, sauf si la loi en dispose autrement.

6.2. Les Parts bénéficiaires

(a) Description. La Société peut émettre des actions ne faisant pas partie du capital social de la Société et auxquelles il sera référé ci-dessous comme «Parts Bénéficiaires». Les Parts Bénéficiaires ont été émises comme suit:

(i) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71);

(ii) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe B ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71);

(iii) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe C ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71);

(iv) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe D ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71);

(v) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe E ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71);

(vi) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe F ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71);

(vii) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe G ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71); et

(viii) 71 (soixante-et-onze) Parts Bénéficiaires de Classe H ayant une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune pour un montant total de soixante-et-onze pence Sterling (GBP 0,71).

(b) Droits et restrictions. Le nombre de Parts Bénéficiaires émises peut être augmenté ou diminué par un vote de l'assemblée générale des actionnaires conformément à l'Article 15. Aucune Part Bénéficiaire d'aucune classe ne peut donner droit à la perception de dividendes, de distributions ou participations aux profits ou éléments d'actif de la Société ou, en cas de liquidation ou dissolution de la Société à une quelconque participation au surplus d'éléments d'actif de la Société. Aucune Part Bénéficiaire d'aucune classe n'a de droit de vote. Aucune Part Bénéficiaire d'aucune classe ne peut être transférée, sauf avec le consentement donné par le Gérant.

(c) Sous réserve des Articles 6.2(e) et 6.2(f), aucune Part Bénéficiaire d'aucune autre classe ne peut être remboursée avant que les Parts Bénéficiaires de Classe A n'aient été entièrement remboursées.

(i) En cas de Cession de Classe A, la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe A à la Valeur Marché de Cession de Classe A et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe A s'élève à un million et demi de livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(ii) En cas de Cession de Classe B (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe B à la Valeur Marché de Cession de Classe B et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe B additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(iii) En cas de Cession de Classe C (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe C à la Valeur Marché de Cession de Classe C et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe C additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A et la Valeur Marché de Cession de Classe B s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(iv) En cas de Cession de Classe D (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe D à la Valeur Marché de Cession de Classe D et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe D additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B et la Valeur Marché de Cession de Classe C s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(v) En cas de Cession de Classe E (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe E à la Valeur Marché de Cession de Classe E et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe E additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C et la Valeur Marché de Cession de Classe D s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(vi) En cas de Cession de Classe F (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe F à la Valeur Marché de Cession de Classe F et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe F additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C, la Valeur Marché de Cession de Classe D et la Valeur Marché de Cession de Classe E s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(vii) En cas de Cession de Classe G (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe G à la Valeur Marché de Cession de Classe G et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe G additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C, la Valeur Marché de Cession de Classe D, la Valeur Marché de Cession de Classe E et la Valeur Marché de Cession de Classe F s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(viii) En cas de Cession de Classe H (et s'il reste d'autres classes de Parts Bénéficiaires émises), la Société doit rembourser dans le même temps que ladite Cession toutes les Parts Bénéficiaires de Classe G à la Valeur Marché de Cession de Classe G et, si cette Valeur Marché de Cession de Classe G additionnée à la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C, la Valeur Marché de Cession de Classe D, la Valeur Marché de Cession de Classe E, la Valeur Marché de Cession de Classe F et la Valeur Marché de Cession de Classe G s'élève à un million et cinq cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) la Société doit rembourser toutes les autres classes de Parts Bénéficiaires alors existantes à leur valeur nominale.

(d) Dans le cas où les Parts Bénéficiaires sont remboursées conformément à l'article 6.2 (c) ci-dessus, la Société doit payer le prix de remboursement aux détenteurs concernés dès que possible après paiement de l'ensemble des dettes et obligations de la Société mais avant tout paiement au profit des détenteurs d'Actions Ordinaires effectués conformément aux articles 6.7 et 6.8. Lorsque des distributions sont effectuées par la Société en dehors du cas d'une Cession, la Société doit les effectuer en conformité avec les articles 6.7 et 6.8 et tel que le Gérant l'estime approprié.

(e) En cas de décès ou d'Incapacité Permanente d'un détenteur de Parts Bénéficiaires, la Société peut, après écoulement d'un délai de neuf mois, rembourser toutes lesdites Parts Bénéficiaires à leur valeur nominale. Toutefois, si une Cession entrant dans le cadre des dispositions de l'article 6.2(c) a lieu pendant ladite période de neuf mois, les Parts Bénéficiaires doivent être remboursées conformément aux dispositions de l'article 6.2(c).

(f) La Société peut rembourser des Parts Bénéficiaires à leur détenteur à leur valeur nominale dans la cas où leur détenteur n'est plus employé par la Société ou une de ses filiales, ou cesse d'entretenir des liens de service avec la Société ou une de ses filiales (soit comme un Bon Sortant, un Moyen Sortant ou un Sortant Non-Autorisé).

(g) Registre: La Société conservera à son siège social un registre des Parts Bénéficiaires dans lequel seront consignés (i) les nom et adresse de chaque détenteur de Parts Bénéficiaire actualisés, (ii) le nombre et la classe de Parts Bénéficiaires détenues par chaque détenteur, (iii) la date à laquelle a été rajouté le nom de chaque détenteur, (iv) le cas échéant, le numéro de chaque certificat émis au profit d'un détenteur de Parts bénéficiaires et la date de son émission et (v) les détails de tous les mouvements de Parts Bénéficiaires. Tout changement de nom ou d'adresse par un détenteur de Parts Bénéficiaire sera immédiatement notifié à la Société à l'adresse de son siège social et à réception, le registre des Parts Bénéficiaires mis à jour en fonction de ladite notification. Sous réserve de l'Article 7.3(f), la Société reconnaîtra le détenteur de Parts Bénéficiaire inscrit au registre comme leur propriétaire absolu à l'exclusion de toute autre personne.

(h) Notifications. Toute notification ou annonce à l'attention des détenteurs de Parts Bénéficiaires sera envoyée à l'adresse indiquée sur le registre décrit ci-dessus. Dans le cas où le détenteur d'une Part Bénéficiaire ne communique aucune adresse, la Société peut consentir à ce qu'une note soit inscrite au registre à cet effet et que l'adresse dudit détenteur de Parts Bénéficiaires soit réputée être celle du siège social de la Société ou toute autre adresse que la Société inscrira au registre, jusqu'à ce que le détenteur de Parts Bénéficiaires communique une autre adresse à la Société

(i) Certificats. Sous réserve de l'Article 7.3(f), chaque détenteur de Parts Bénéficiaires aura droit gratuitement à un certificat pour l'ensemble des Parts Bénéficiaire qu'il détient. Tout certificat de Parts Bénéficiaires sera signé par le Gérant de la Société.

6.3. Les Actions Ordinaires.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires. Toutes les Actions Ordinaires rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.4. L(es) Action(s) de Commandité

(a) Description. Toute(s) Action(s) de Commandité seront identiques à tous les égards. Toute(s) Action(s) de Commandité participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à cette(ces) Action(s) de Commandité.

(b) Droits de vote. Toute Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.5. Rachat; Conversion

(a) Actions rachetables. Les Actions Ordinaires sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Les actions rachetables ont les mêmes droits aux dividendes et les mêmes droits de vote que les Actions Ordinaires non-rachetables, s'il y en a. Sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, des actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables proportionnellement au nombre d'actions rachetables de chaque classe détenues par chaque détenteur d'actions sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou tel que prévu par un accord écrit qui peut être conclu entre les actionnaires de la Société. Le rachat peut avoir lieu suite à une décision adoptée à la majorité des détenteurs d'Actions Ordinaires lors d'une assemblée des actionnaires réunie en conformité avec l'Article 12. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (fonds distribuables incluant la réserve extraordinaire constituée avec les fonds reçus par la société en prime d'émission) ou les fonds provenant d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. Les actions rachetées n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de recevoir des dividendes ou des boni de liquidation. Les actions rachetables peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote de l'assemblée des actionnaires tenue en conformité avec les dispositions de l'Article 12.

(b) Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut, sauf en cas de réduction du capital souscrit, être distribuée aux actionnaires; cette réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de rachat. Sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, le prix de rachat des actions rachetables sera calculé par le(s) Gérant(s) ou par une personne

nommée par le(s) Gérant(s), sur la base de la valeur nette d'actifs de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette des actions de la Société est exprimée en un montant par action et est déterminée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, étant la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de fermeture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société émises à ce moment, conformément aux règles que le(s) Gérant(s) considérera (ont) comme étant justes et équitables. Une telle valeur doit faire l'objet d'une approbation par la majorité des détenteurs d'Actions Ordinaires lors d'une assemblée des actionnaires réunie en conformité avec l'Article 12. En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur constatée, toute décision adoptée par la majorité des actionnaires de la Société au sujet du calcul du prix de rachat sera définitive et liera la Société ainsi que tous ses actionnaires actuels, antérieures et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf disposition contraire dans un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société au moins 20 jours avant la date de rachat, une notification écrite devra être envoyée par courrier recommandé ou par service coursier international reconnu à tout actionnaire de la Société dont les Actions Ordinaires sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions devant être rachetées, spécifiant la date de rachat, le prix de rachat, les procédures nécessaires pour la soumission des Actions Ordinaires à la Société pour le rachat, ainsi que la date projetée de l'assemblée des actionnaires décidant du rachat des Actions ordinaires et de la valeur du prix de rachat selon les articles 6.5(a) et 6.5(c). Chaque détenteur d'Actions Ordinaires devant être rachetées, est obligé de remettre à la Société, s'il y en a, le ou les certificat (s) émis en relation avec ces Actions Ordinaires. Le prix de rachat de telles Actions Ordinaires est payable à la personne qui est désignée comme propriétaire par le registre des actionnaires, sur le compte bancaire indiqué par cette personne à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les Actions Ordinaires et les Parts Bénéficiaires de chaque classe ne sont pas convertibles en des actions d'une classe différente.

(f) Parts Bénéficiaires. Les Parts Bénéficiaires sont rachetables lors de la Cession les concernant conformément à l'Article 6.2(c), au prorata du nombre de Parts Bénéficiaires que possède chaque détenteur et à la demande du Gérant. Lors d'une Cession, le rachat aura lieu à tout moment, à la discrétion du seul Gérant. Si à l'occasion d'un rachat de Parts Bénéficiaires leurs détenteurs ont droit de recevoir une somme supérieure à la valeur nominale des Parts Bénéficiaires, l'excédent leur sera versé uniquement sur les fonds disponibles suivant les dispositions de l'article 72-1 de la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales amendée si elles étaient applicables aux Parts Bénéficiaires. La procédure de rachat sera effectuée mutatis mutandis, conformément à l'Article 6.5 (d) des présents statuts.

6.6 Droit d'Achat de Certaines Actions Ordinaires.

(a) Option d'Achat. Dans le cas où (i) la Société ou une de ses Filiales doit délivrer à un Employé une notification de licenciement ou une notification de résiliation d'une convention de conseil (une "Notification de Départ") ou (ii) un Employé n'est plus employé par, ou partie à une convention de conseil avec, la Société ou une de ses Filiales pour une quelconque raison (la date la plus proche entre (x) la date du licenciement de cet Employé et (y) la date de délivrance de la Notification de Départ étant désigné ci-après comme la "Date de Départ"), suite à une des circonstances prévues aux articles 6.6(b), 6.6(c) et 6.6(d) ci-dessous, les Titres d'Employé de cet Employé détenus soit par l'Employé lui-même, soit par un ou plusieurs de ses Cessionnaires Autorisés Employés, pourront être acquis par la Société, ou à la discrétion du Gérant, par les Investisseurs VSS, ou par toute autre Personne identifiée par les Investisseurs VSS, conformément aux termes et conditions énoncés dans cet Article 6.6 (V "Option d'Achat").

(b) Bon Sortant. Lorsqu'un Employé cesse d'être employé par la Société ou une de ses Filiales en raison (i) du décès ou de l'Incapacité Permanente de cet Employé, (ii) de la démission volontaire de l'Employé après le cinquième anniversaire de la Date d'Achat dans le cas où cet Employé a été employé de manière continue ou engagée dans une relation de services avec la Société ou une de ses filiales pendant cette période de cinq ans, (iii) de la démission volontaire de l'Employé Pour Raison Légitime (un "Bon Sortant"), alors à la Date de Départ de l'Employé ou après, et, sous réserve d'un accord que les actionnaires concluraient entre eux, la Société ou les Investisseurs VSS peuvent décider d'acquérir la totalité ou une partie des Titres d'Employé (qui incluront tout ou partie des Titres d'Accroissement de cet Employé) au Prix de l'Option d'Achat, dans chaque cas conformément aux procédures déterminées ci-dessous.

(c) Sortant Moyen. Lorsqu'un Employé cesse d'être employé par la Société ou une de ses Filiales en raison (i) de la vente d'un département ou d'une filiale dans laquelle cet Employé était employé ou fournissait des services, (ii) du licenciement économique de cet Employé pour des raisons économiques, ou (iii) de la démission volontaire de l'Employé avant le cinquième anniversaire de la Date d'Achat (un "Sortant Moyen"), alors à la Date de Départ de l'Employé ou après, et, sous réserve d'un accord que les actionnaires concluraient entre eux, la Société ou les Investisseurs VSS, selon le cas, peuvent (x) décider d'acquérir la totalité ou une partie des Titres d'Accroissement, et (y) d'acquérir la totalité ou une partie des Titres de Non-Accroissement de cet Employé, chacun au Prix de l'Option d'Achat, dans chaque cas conformément aux procédures déterminées ci-dessous.

(d) Sortant Non Approuvé. Lorsque (i) un Employé est licencié ou révoqué pour Cause ou (ii) qu'il a été mis fin sommairement pour Cause à l'emploi, conseil ou prestation de services d'un Employé par la Société ou une de ses Filiales (un "Sortant Non Approuvé"), alors à la Date de Départ ou après, la Société ou les Investisseurs VSS peuvent décider d'acquérir, tout ou partie, des Titres d'Employé détenus par cet Employé au Prix de l'Option d'Achat, dans chaque cas conformément aux procédures déterminées ci-dessous.

(e) Procédures de Levée de l'Option d'Achat. Si le Gérant décide, en sa seule discrétion, conformément à l'Article 6.6 (a) que les Investisseurs VSS peuvent acquérir les Titres d'Employé sujets à l'Option d'Achat, il doit, endéans une période de 45 jours à partir de la Date de Cessation des Fonctions de l'Employé, remettre aux Investisseurs VSS une notification écrite indiquant le nom de cet Employé et la Date de Départ. La Société ou les Investisseurs VSS peuvent décider d'exercer leur droit d'acquérir tout ou partie des Titres d'Employé de cet Employé conformément à l'Option d'Achat en délivrant une notification écrite (la "Notice de Levée d'Option") au détenteur ou détenteurs des Titres d'Employés de cet Employé, endéans 180 jours à compter de la Date de Départ de cet Employé (la "Période d'Exercice de l'Option d'Achat"). La Notice de Levée d'Option indiquera le nombre de Titres d'Employé de cet Employé à acquérir de ce(s) détenteur(s), le prix total à payer pour ces Titres d'Employé et les date et lieu anticipés pour la clôture de la transaction. Si un des Titres d'Employé est détenu par un Cessionnaire Autorisé de cet Employé, la Société ou les Investisseurs VSS acquièrent les Titres d'Employé qu'ils ont décidé d'acquérir d'un ou des porteur(s) de Titres d'Employé, proportionnellement au nombre de Titres d'Employés détenus par ce(s) porteur(s) au moment de la délivrance de la Notice de Levée d'Option (déterminé au plus près possible de l'Action Ordinaire la plus proche).

(f) Droits de Cession, Si la Société ou les Investisseurs VSS décident de lever l'Option d'Achat et d'acquérir des Titres d'Employés, alors à tout moment avant la fin de cette transaction, la Société ou les Investisseurs VSS pourront offrir les Titres d'Employé de cet Employé partant à tout Nouvel(aux) Employé(s) (s'il y en a) à hauteur d'un montant déterminé par les Investisseurs VSS à leur seule discrétion. Cette décision sera effective en ce qui concerne tout ou partie de l'Option d'Achat.

(g) Clôture. La clôture des transactions envisagées dans cet Article 6.6. aura lieu à la date déterminée par la Société ou les Investisseurs VSS. Les Investisseurs VSS, les Nouveaux Employés et/ou la Société, selon le cas, paieront pour l'acquisition des Titres d'Employé conformément à l'Option d'Achat en délivrant un chèque, un ordre de transfert en fonds immédiatement disponibles ou une lettre de créance dans chaque cas payable au détenteur de ces Titres d'Employé, d'un montant total égal au prix d'acquisition global de ces Titres d'Employé. Toute lettre de créance sera payable par avance à tout moment sur décision de la Société ou des Investisseurs VSS et sera payée par le produit d'une Vente de la Société ou à la date effective d'une Offre Publique ou Vente Publique. Les Investisseurs VSS, les Nouveaux Employés et/ou la Société, selon le cas, recevront les déclarations et garanties d'usage de chaque vendeur pour la vente des Titres d'Employé à l'acheteur en question, y compris, par exemple, des déclarations que le vendeur possède un titre de propriété en bonne et due forme sur les Titres d'Employé devant être transférés exempt de tout privilège, obligation et autres sûretés. Si la Société acquiert des Titres d'Employé sujets à l'Option d'Achat qui lui est allouée, les Titres ainsi acquis seront rachetables, conformément aux dispositions de l'Article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

(h) Extinction du Droit de Rachat. Les droits de l'Auteur de la Levée d'Option relatifs à l'acquisition des Titres d'Employés conformément à cet Article 6.6. s'éteindront lors de l'exécution d'une Vente de la Société.

6.7. Distributions aux Actionnaires.

Lorsque l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou le Gérant décident de procéder à une Distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes intérimaires, rachat d'actions ou autrement), les actionnaires auront le droit de recevoir, conformément à la loi applicable, au moment où, de la manière et lorsqu'il en a été décidé par l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou par le Gérant, des distributions à partir des fonds légalement disponibles à cet effet, de manière suivante et selon l'ordre de priorité suivant: Les Actionnaires Ordinaires sont en droit de recevoir, ou de se voir attribuer, selon le cas, toutes les Distributions effectuées par la Société en ce qui concerne ses Actions Ordinaires sur une base pari passu et ces distributions seront effectuées proportionnellement sans tenir compte du pourcentage d'Accroissement approprié, entre les Actionnaires Ordinaires sur base du nombre d'Actions Ordinaires détenues par chacun (les «Distributions aux Actionnaires Ordinaires»); à condition que toutes les distributions allouées conformément à cet Article 6.7 soient payées à chaque Actionnaire Ordinaire pour un montant égal aux Distributions aux Actionnaires Ordinaires, réparti à ce détenteur multiplié par le Pourcentage d'Accroissement du détenteur concerné jusqu'à cette date de paiement incluse.

Tout montant de telles distributions affectées qui n'ont pas été payées à un tel Actionnaire Ordinaire sera consigné comme une dette de la Société payable à un tel porteur, et l'argent en espèces concernant une telle dette sera affecté à un compte de réserve dû au même porteur, autrement en droit de recevoir une telle distribution (chacun un «Montant Distribuible Non-Accru»). Chaque Montant Distribuible Non-Accru d'Actionnaire Ordinaire sera payé proportionnellement, tous les ans, à l'Anniversaire Correspondant de l'Employé ou le Jour Ouvrable qui suit, jusqu'à ce que le Pourcentage d'Accroissement de l'Employé soit égal à 100 % (et la dette associée de la Société sera réduite d'autant). Au cas où ni l'Employé qui a souscrit ou acheter les Actions Ordinaires, selon le cas, ni aucun des Cessionnaires Autorisés de l'Employé ne détient encore de telles Actions Ordinaires, alors le Montant Distribuible Non-Accru restant attribuable à de telles Actions Ordinaires de l'Employé sera réaffecté à la Société et la dette associée de la Société sera par conséquent éteinte.

6.8. Droits de Liquidation

En cas de liquidation, après paiement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires conformément aux dispositions de l'Article 6.6 ci-dessus. Ni une fusion ou une consolidation de la Société en ou avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion ou consolidation d'une ou plusieurs

autres entités en ou avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre espèces, titres ou autre contrepartie) d'une partie ou de tous les actifs de la Société ne sera considérée comme une liquidation au sens de cet Article 6.8, à moins que cette fusion, consolidation, vente, transfert, location ou échange soit en relation avec ou dans l'intention d'un plan de liquidation complète ou d'une dissolution de la Société.

6.9. Capital Autorisé

En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de quatre millions six-cent quatre-vingt mille livres sterling (GBP 4.680.000), représenté par trente neuf millions (39.000.000) d'Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de douze pence sterling (GBP 0,12) par action, qui sont réservées pour être émises dans le futur.

Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de modifier ou renouveler le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le Gérant est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles peuvent être souscrites et émises suivant les conditions que le Gérant pourra déterminer à sa seule discrétion, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le Gérant réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. Le Gérant pourra déléguer à tout administrateur ou employé de la Société dûment autorisé ou à tout autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par le Gérant, le présent article sera modifié en conséquence.

6.10. Modification du Capital Souscrit et du Capital Autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

6.10. Définitions.

Au sens de ces Statuts:

«Titres d'Accroissement» signifie, en relation avec les Titres d'Employé d'un Employé, le produit (i) du nombre de Titres d'Employé de cet Employé et (ii) du Pourcentage d'Accroissement.

«Pourcentage d'Accroissement» signifie en relation avec les Titres Incitatifs d'un Employé:

(i) en relation avec un Bon Sortant, 100%;

(ii) en relation avec un Sortant Non Approuvé, 0%;

(iii) en relation avec un Sortant Moyen, le pourcentage applicable tel qu'indiqué ci-dessous en face de chaque anniversaire du plus tard entre (i) la Date d'Achat ou (ii) la date de commencement de l'emploi ou relation de conseil de cet Employé avec la Société ou une de ses Filiales (l' «Anniversaire Approprié»):

Anniversaire Approprié	Pourcentage d'Accroissement
A la date d'Achat	0%
Au et après le 1 ^{er} Anniversaire	20%
Au et après le 2 ^{ème} Anniversaire	40%
Au et après le 3 ^{ème} Anniversaire	60%
Au et après le 4 ^{ème} Anniversaire	80%
Au et après le 5 ^{ème} Anniversaire	100%

à condition, que si le Pourcentage d'Accroissement doit être déterminé à une date survenant au cours de l'une des années calendriers déterminée ci-dessus, il soit calculé sur une base mensuelle proportionnellement au nombre de mois calendriers pleins qui se sont écoulés depuis la dernière années civile déterminées ci-dessus, le Pourcentage d'Accroissement depuis la dernière date spécifiée dans le tableau ci-dessus (ex. si une Date de Départ a été déterminée en juillet 2009, le Pourcentage d'Accroissement applicable sera 70%); à condition également, qu'en cas de (i) Vente de la Société ou (ii) vente de Titres à un Tiers Indépendant ou groupe de Tiers Indépendants en une transaction ou une série de transactions liées entre elles, à la suite desquelles les Investisseurs VSS (x) détiendront moins de 10% des Actions Ordinaires qu'ils ont acquises avant le 31 janvier 2006 et (y) ne contrôleront plus la Société, tant que les Employés sont employés par la Société ou une de ses Filiales à la date à laquelle cette Vente de la Société ou vente de Titres décrit dans la clause (ii) ci-dessus se réalise, le Pourcentage d'Accroissement sera de 100%. De plus, une majorité des membres du Conseil de Surveillance peuvent, agissant en leur seule discrétion, à tout moment et périodiquement déterminer que certaines circonstances peuvent faire en sorte que le Pourcentage d'Accroissement soit plus élevé. Pour éviter tout doute, le Pourcentage d'Accroissement applicable à tout Titre Incitatif d'Employé cessera de croître à la Date de Départ de cet Employé.

«Affilié» ou «Affiliés» signifie, si utilisé en relation avec une Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, est Contrôlée ou est sous le Contrôle commun avec cette première Personne ou toute autre Personne qui détient, directement ou indirectement, un intérêt économique de plus de vingt pour cent (20%) dans cette première Personne, ou dans laquelle cette première Personne détient, directement ou indirectement, ou a un droit contractuel pour acquérir un intérêt économique de plus de vingt pour cent (20%).

«Statuts» signifie les statuts de la Société tels que modifiés périodiquement.

«Sortant Non Approuvé» a la signification prévue à l'Article 6.6(d).

«Conseil d'Administration» signifie le conseil d'administration du Gérant, tel que constitué périodiquement.

«Option d'Achat» signifie le droit (mais pas l'obligation) de la Société, de la Cible ou des Investisseurs VSS (ou désignés comme Investisseurs VSS) d'acquérir des Titres d'Employé conformément à l'Article 6.6(a).

«Notice de Levée d'Option» a la signification stipulée à l'Article 6.6(e).

«Période d'Exercice de l'Option d'Achat» a la signification stipulée à l'Article 6.6(e).

«Prix de l'Option d'Achat» signifie, par rapport:

(i) aux Titres d'Accroissement, un prix par Titre d'Employé égal au plus élevé du Coût Initial et de la Juste Valeur Marchande; et

(ii) aux Titres Non-Accrus, un prix par Titre d'Employé égal à la valeur nominale de ce Titre d'Employé, qui sera payée par des billets à ordre émis par la Société avec une valeur nominale égale à la valeur nominale de ces Titres d'Employé et qui (x) dans le cas d'un billet à ordre émis en relation avec des Séries 1 PECs détenus par l'Employé, portera intérêts sur le montant principal du billet à un taux de 2% par an ou, s'il est plus bas, le pourcentage annuel IPC, et (y) dans le cas d'un Series 1 CPECs ou d'Actions Ordinaires détenues par un Employé, ne portera pas intérêt.

«Auteur de la Levée d'Option» signifie toute Personne qui exerce son droit d'acheter des Titres d'Employé dans le cadre d'une Option d'Achat.

«Cause» signifie pour toute Personne (i) une fraude ou un détournement substantiel commis envers les affaires ou les biens de la Société ou d'une de ses Filiales, (ii) la perpétration d'un crime comportant une turpitude morale ou la perpétration de tout autre acte ou l'omission comportant une malhonnêteté ou fraude ou la perpétration de tout acte constituant une violation grave des règles matérielles de la Société ou d'une de ses Filiales qui interdisent toute conduite d'un degré similaire en nature à ce qui précède (tel que la discrimination, le harcèlement, abus de biens, etc.), (iii) le refus persistant d'accepter de coopérer avec les tâches et initiatives attribuées à l'Employé par la Société ou un de ses Filiales qui sont cohérentes avec les devoirs d'un agent d'une société de taille similaire et ayant une activité similaire à celle de la Société ou de sa Filiale, lesquelles tâches et initiatives ne violent aucune loi applicable ou condition du contrat de travail de l'employé, pendant une période de quinze jours à compter de la réception d'une notification écrite de l'Employé de son refus, (iv) une négligence grave ou une faute intentionnelle commise envers la Société ou une de ses Filiales, (v) toute violation (x) des Sections 4, 6 et 8 de tout Contrat de Souscription de Titres d'Employés auquel cet Employé peut être partie et (y) tout Contrat de Sortie auquel cet Employé peut être partie, ou (vi) toute violation substantielle de tout contrat de travail ou autre contrat de services pouvant être conclu entre la Société ou une de ses Filiales et l'Employé.

«Cession de Classe A» signifie une Cession dont la Valeur de Cession ajoutée aux Valeurs de Cession de toutes les autres Cessions survenues antérieurement à ladite Cession est supérieure à la Valeur Cible de Départ.

«Cession de Classe B» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe A.

«Cession de Classe C» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe B.

«Cession de Classe D» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe C.

«Cession de Classe E» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe D.

«Cession de Classe F» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe E.

«Cession de Classe G» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe F.

«Cession de Classe H» signifie la première Cession qui survient après une Cession de Classe G.

«Pourcentage de Cession de Classe A» sera calculé comme suit: $10\% \times (\text{Valeur de Cession de Classe A} - \text{Valeur Cible de Départ})$.

«Valeur de Cession de Classe A» signifie le montant cumulé de (i) la valeur de Cession de Classe A et (ii) la Valeur de Cession de toutes les Cessions survenues antérieurement à la Cession de Classe A.

«Société» a la signification prévue à l'Article 1^{er}.

«Contrôle» signifie, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger cette Personne, ou de nommer les organes de gerance et de direction de cette Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou autrement (en ce sens, une société en commandite par actions sera réputée être Contrôlée par son associé commandité).

«CPECs» signifie les Séries 1 convertible preferred equity certificates émis par la Société et, si applicable, toutes autres séries additionnelles de convertible preferred equity certificates dûment autorisés et émis par la Société périodiquement.

«IPC» signifie l'index des prix des consommateurs actuel (ou tout autre mesure d'inflation qui remplacerait l'index des prix des consommateurs), tel que calculé périodiquement par l'Office National des Statistiques du Royaume-Uni (ou son successeur).

«Date d'Achat» signifie pour tout Titre, la date de clôture à laquelle une Personne souscrit et/ou achète ce Titre.

«Cession» signifie, au regard des Parts Fondateurs, (i) une Offre Publique, (ii) une Vente de la Société ou (iii) une vente des filiales, chaque fois qu'elle a lieu avant le 1^{er} Janvier 2008 inclu.

Valeur Marché de Cession signifie:

(i) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe A, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) et (B) le plus élevé de cinq-cents mille livres Sterling (GBP 500.000) et du Pourcentage de Cession de Classe A;

(ii) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe B, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la Valeur Marché de Cession de Classe A et (B) le Pourcentage de Cession;

(iii) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe C, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la somme de la Valeur Marché de Cession de Classe A et la Valeur Marché de Cession de Classe B et (B) le Pourcentage de Cession;

(iv) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe D, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la somme de la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B et la Valeur Marché de Cession de Classe C et (B) le Pourcentage de Cession;

(v) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe E, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la somme de la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C et la Valeur Marché de Cession de Classe D et (B) le Pourcentage de Cession;

(vi) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe F, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la somme de la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C, la Valeur Marché de Cession de Classe D et la Valeur Marché de Cession de Classe E et (B) le Pourcentage de Cession;

(vii) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe G, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la somme de la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C, la Valeur Marché de Cession de Classe D, la Valeur Marché de Cession de Classe E et la Valeur Marché de Cession de Classe F et (B) le Pourcentage de Cession; et

(viii) dans le cas d'une Valeur Marché de Cession de Classe H, le plus petit de (A) un million cinq-cents mille livres Sterling (GBP 1.500.000) moins la somme de la Valeur Marché de Cession de Classe A, la Valeur Marché de Cession de Classe B, la Valeur Marché de Cession de Classe C, la Valeur Marché de Cession de Classe D, la Valeur Marché de Cession de Classe E, la Valeur Marché de Cession de Classe F et la Valeur Marché de Cession de Classe G et (B) le Pourcentage de Cession,

(ix) et la Valeur Marché de Cession d'une seule Part Bénéficiaire sera déterminée en divisant cette Valeur Marché de Cession telle que déterminée ci-dessus par le nombre de Parts Bénéficiaires émises dans la classe concernée.

«Pourcentage de Cession» se calcule comme suit: $10\% \times \text{Valeur de Cession}$.

«Valeur de Cession», concernant (i) une Offre Publique, signifie la valeur des Actions Ordinaires juste avant l'Offre Publique, basée sur le prix au public de l'Offre Publique; ou (ii) une Vente de la Société, signifie le prix total reçu pour les Actions Ordinaires ou tout (ou presque tout) l'actif de la Société (net de tous frais occasionnés à l'occasion de l'Offre Publique ou de la Vente de la Société); à condition que, dans les deux cas pour déterminer cette valeur, tout CPEC qui n'a pas été converti en Actions Ordinaires soit considéré comme s'il avait été ainsi converti; ou (iii) une Vente de Filiales, signifie le prix total reçu pour les titres de capital de la/les Filiale(s) concernée(s) ou tout (ou presque tout) l'actif de la / des Filiale(s) (net de tous les frais occasionnés à l'occasion de la Vente de Filiales concernée).

«Financement Privé» désigne toute souscription par un Investisseur VSS de CPECs et / ou de nouvelles Actions Ordinaires dans la Société après le 1^{er} Octobre 2007.

«Employé» signifie (i) toute Personne physique employée par ou partie à un contrat de conseil avec la Société ou une de ses Filiales et (ii) tout détenteur de Titres d'Employé (X) dont un Employé est le bénéficiaire économique ou (Y) qui est un Cessionnaire Autorisé d'un Employé.

«Titres d'Employé» signifie (i) tous les titres directement ou indirectement souscrits, achetés, ou émis à un Employé ou son Cessionnaire Autorisé, incluant, pour éviter tout doute, les Titres de Co-Investisseur et les Titres Incitatifs, et (ii) tous Titres émis ou à émettre directement ou indirectement en relation avec les Titres mentionnés dans la clause (i) ci-dessus par voie de dividende ou de partage ou en relation avec une combinaison de titres, changement de structure financière, fusion, consolidation ou autre réorganisation incluant un changement de structure financière ou échange, malgré tout transfert ou cession subséquents à d'autres détenteurs. Ces Titres d'Employé continueront d'être des Titres d'Employé dans les mains de tout détenteur autre qu'un Employé ou son Cessionnaire Autorisé (sauf pour la Société, les Investisseurs VSS, et les Cessionnaires dans une Vente Publique), et sauf clause contraire dans les présents Statuts, chaque autre détenteur de Titres d'Employé succèdera dans tous les droits et obligations à un Employé ou son Cessionnaire Autorisé comme détenteur des Titres d'Employé concerné.

«Juste Valeur Marchande» signifie, relativement à tout Titre ou à tous les Titres, la quote-part des produits nets cumulés que le titulaire de ce(s) Titre(s) serait habilité à percevoir relativement à une distribution de liquidation hypothétique de la Société, si les produits cumulés à répartir dans le cadre de cette distribution de liquidation hypothétique étaient réputés être un montant égal aux produits nets cumulés que les titulaires de Titres de la Société recevraient relativement à la vente de la Société à sa valeur marchande, telle que déterminée (i) dans le cas de Titres détenus par un Employé qui est aussi Président actuel du conseil d'administration de Crystal Topco Limited, par un accord entre le Gérant et le Président endéans 10 Jours Ouvrables et (ii) dans le cas de Titres détenus par un autre Employé, par un accord entre le Gérant et le CEO (pour le compte de l'Employé) endéans 10 Jours Ouvrables, à défaut de quoi (dans chaque cas) par un cabinet comptables indépendant nommé de bonne foi par le Gérant.

«Groupe Familial» signifie pour une Personne physique, les parents de cette Personne (qu'ils soient naturels ou adoptés), l'épouse et les descendants (qu'ils soient naturels ou adoptés) et tout trust (résultant soit d'une décision inter vivos, d'une cession testamentaire ou intestat) bénéficiant uniquement à la Personne et/ou aux parents, à l'épouse et/ou aux descendants de la Personne.

«Parts Bénéficiaires» ou «Part Bénéficiaire» a la signification prévue à l'Article 6.2.

«Bon Sortant» a la signification prévue à l'Article 6.6(b).

«Tiers Indépendant» signifie toute Personne qui, immédiatement avant la transaction envisagée, n'est pas le bénéficiaire économique de plus de 5% des Actions Ordinaires de la Société sur une base entièrement diluée (un "Propriétaire de 5%") qui ne contrôle pas, n'est pas contrôlée ou sous le contrôle commun d'un tel Propriétaire de 5% et qui n'est pas l'épouse et le descendant (naturel ou adopté) d'un tel Propriétaire de 5% ou un trust bénéficiant à un tel Propriétaire de 5% et/ou à telles autres Personnes.

«Gérant» a la signification prévue à l'Article 8.

«Action(s) de Commandité» signifie l'(es) action(s) de commandité émise(s) périodiquement par la Société.

«Sortant Moyen» a la signification prévue à l'Article 6.6(c).

«Nouvel Employé» signifie tout Employé employé par la Société ou une de ses Filiales qui n'était pas détenteur d'Actions Ordinaires avant le 1^{er} janvier 2008.

«Newco» en relation avec une Offre Publique ou une Vente Publique, signifie une société anonyme (S.A.) régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg en laquelle la Société est convertie pour les besoins de l'Offre Publique ou de la Vente Publique.

«Pourcentage Non-Accru» signifie, en relation avec des Titres Incitatifs d'Employé, le reste de (i) 100% moins (ii) le Pourcentage d'Accroissement.

«Titres Non-Accrus» signifie, en relation avec des Titres d'Employé d'un Employé, le produit (i) du nombre de Titres d'Employé de l'Employé et (ii) du Pourcentage Non-Accru.

«Distributions aux Actionnaires Ordinaires» a la signification prévue à l'Article 6.7.

«Actionnaires Ordinaires» signifie les détenteurs d'Actions Ordinaires de la Société.

«Actions Ordinaires» signifie les actions ordinaires de la Société.

«Coût Initial» signifie, à l'égard de tout Titre ou Titres, le prix de souscription total payé à la Société par son souscripteur au moment de l'émission du Titre ou des Titres par la Société.

«PECs» signifie les Séries 1 preferred equity certificates émis par la Société périodiquement et, si applicable, toutes autres séries additionnelles de preferred equity certificates dûment autorisés et émis par la Société périodiquement.

«Incapacité Permanente» signifie une incapacité mentale ou physique permanente qui (i) doit avoir duré au moins douze (12) mois consécutifs à compter de la date d'apparition de l'incapacité et (ii) dont la nature et l'existence doivent être confirmées par un médecin spécialiste nommé par accord mutuel entre les Investisseurs VSS et le CEO (ou son représentant).

«Cessionnaires Autorisés» signifie (i) dans le cas de tout détenteur d'Actions Ordinaires qui est une personne physique, les détenteurs d'Actions Ordinaires transférées conformément aux lois applicables à la succession et à la distribution, ou faisant partie du Groupe Familial de la Personne et (ii) dans le cas de toute autre Personne, des détenteurs d'Actions Ordinaires transférées parmi ses Affiliés.

«Personne» signifie un individu, une société de personnes, une entreprise, une société à responsabilité limitée (limited liability company), une société anonyme (joint stock company), un trust, une entreprise commune (joint venture), une organisation n'ayant pas la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, agence ou subdivision politique de cette entité.

«Offre Publique» signifie une offre publique et une vente de titres de participation de la Société, d'une Newco ou d'une Filiale de la Société, selon le cas, suite à un enregistrement effectif ou une cotation effective ou une qualification sur un marché des valeurs réglementé ou un marché public pour titres de participation, conformément aux dispositions applicables.

«Vente Publique» signifie une Offre Publique ou toute vente de titres de participation de la Société, d'une Newco ou d'une Filiale de la Société, selon le cas, par un courtier, négociant ou teneur de marché conformément à la réglementation des titres de la juridiction concernée.

«Vente de la Société» signifie une vente de bonne foi, aux conditions du marché, à une Personne qui n'est pas Affilié ou un groupe de Personnes qui ne sont pas Affiliés, de la Société impliquant (i) une vente d'actifs conformément à laquelle cette partie ou ces parties acquier(t)(èrent) tous ou de façon substantielle les actifs de la Société et de ses Filiales sur une base consolidée par une transaction ou une série de transactions liées entre elles; (ii) toute vente de tous ou substantiellement tous les Titres par une transaction ou une série de transactions liées entre elles; ou (iii) une fusion ou consolidation qui aboutit à une des transactions précédentes.

«Vente de Filiales» signifie une vente bona fide aux conditions de marché à une Personne qui n'est pas une Filiale, ou un groupe de Personnes qui ne sont pas des Filiales, d'une ou plusieurs Filiales de la Société, et comprenant (i) une cession d'actifs à l'occasion de laquelle cette partie ou ces parties acquièrent tout ou presque tout l'actif de ladite / desdites Filiale (s) de la Société sur une base consolidée en une transaction ou série de transactions liées; (ii) toute vente de tout ou presque tout les titres de capital dans ladite / lesdites Filiale(s) en une transaction ou série de transactions liées; ou (iii) une fusion ou une consolidation aboutissant à l'une des précédentes opérations.

«Titres» signifie tous les titres de la Société dûment autorisés et émis, incluant, mais pas limitativement, tout Titre d'Employé.

«Séries 1 CPECs» signifie les Séries 1 convertible preferred equity certificates émis par la Société, s'il y en a.

«Séries 1 PECs» signifie les Séries 1 preferred equity certificates émis par la Société, s'il y en a.

«Filiale» ou «Filiales» signifie, relativement à tout Personne, toute autre(s) Personne(s) dont une majorité de tous les droits de vote des actions ou d'autres parts d'intérêt habilitées à voter (sans tenir compte de la survenance de toute éventualité) lors de la désignation des administrateurs, commandités ou fidéicommissaires de cette société est à ce moment détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par une telle Personne ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments. Pour ces raisons, une Personne ou des Personnes est ou sont considérée (s) comme possédant une majorité des actions d'une société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou toute autre entreprise, si les profits ou les pertes de la société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou toute autre entreprise seront attribués à cette Personne ou ces Personnes ou si cette Personne ou ces Personnes Contrôle une telle entité.

«Conseil de Surveillance» a la signification prévue à l'Article 11.1.

«Cible» désigne Sherston Group Publishing Limited, une private limited company constituée en Angleterre sous le numéro d'enregistrement 4682791.

«Valeur Cible de Départ» signifie trois millions de livres Sterling (GBP 3,000,000.-), à condition que lors d'un Financement Privé, la Valeur Cible de Départ soit augmentée à hauteur du montant total de la souscription reçu par la Société au titre de ce Financement Privé (y compris, dans ce cadre, tout montant reçu par la Société d'un Employé ayant participé à ce Financement Privé).

«Date de Départ» a la signification prévue à l'Article 6.6(a).

«Notification de Départ» a la signification prévue à l'Article 6.6(a).

«Transfert» ou «transfert» a la signification prévue à l'Article 7.3(d).

«Montant Distribuible Non-Accru» a la signification prévue à l'Article 6.7.

«Investisseur VSS» signifie VSS Communications Partners IV, L.P., VSS Communications Parallel Partners IV, L.P., VSS Communications Parallel II Partners IV, L.P. et VSS TV SBS, L.L.C. et tout Cessionnaire ou bénéficiaire de tout intérêt dans la Société par un des Investisseurs Bain. «Investisseurs VSS» signifie plusieurs d'entre eux.

«Pour Raison Légitime» comme base de la démission d'un Employé de ses fonctions, se réfère à (i) une réduction significative des responsabilités conférées à l'Employé, si applicable, ou une réduction significative réelle des devoirs de l'Employé, (ii) une demande de démission faite par le Gérant ou par le conseil d'administration d'une Filiale de la Société, pour des raisons autres que l'apparition d'un événement pouvant fournir une base pour le licenciement de l'Employé pour Cause, ou (iii) une violation substantielle par la Société ou une quelconque de ses Filiales d'un contrat de travail, de conseil ou autres services entre cet Employé et la Société ou une des ses Filiales, laquelle violation aurait dû être notifiée à la Société ou à la Filiale concernée par écrit par l'Employé ou un de ses agents et à laquelle il n'aurait pas été remédié par la Société ou la Filiale concernée endéans 30 jours à compter de la réception de la notification de la part de l'Employé concerné.

Art. 7. Actions, Registre d'Actionnaires et Transferts d'Actions.

7.1. Registre d'Actionnaires.

Les actions sont et resteront des actions nominatives. Un registre des actionnaires qui pourra être examiné par tout actionnaire sera tenu au siège social. Le registre indiquera la désignation précise de tout actionnaire et l'indication du nombre d'actions détenues, la libération des actions ainsi que les transferts d'actions et les dates y relatives. Tout actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se prévaloir de la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires et signés par le Gérant seront délivrés aux actionnaires sur demande de ces derniers.

7.2. Propriété des Actions.

La propriété des actions nominatives résulte de l'inscription au registre des actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

7.3. Transfert des Actions.

(a) Déclaration de Transfert. Le transfert d'actions sera opéré par une déclaration de transfert enregistrée dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le Cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des actions pourra également être fait conformément aux règles de cession de créances décrites dans l'article 1690 du code civil Luxembourgeois. Par ailleurs, la Société pourra accepter et enregistrer dans le registre des actionnaires tout transfert auquel est référé dans toute correspondance ou autre document présentant le consentement du cédant et du cessionnaire.

(b) Limitations de Transfert de Titres. Avant le dixième anniversaire de la Date d'Achat ou durant une période plus courte conforme à la loi applicable, les actionnaires de la Société ne pourront pas valablement transférer les actions émises par la Société, sans l'approbation écrite préalable du Gérant, sauf stipulation contraire prévue au présent Article 7.3.

(c) Transferts autorisés. Les restrictions exposées dans le présent Article 7.3 ne s'appliqueront pas (i) au Transfert de Titres par un porteur aux Cessionnaires Autorisés de ce porteur, après la remise au Gérant d'une notification écrite relative à ce Transfert ou (ii) au Transfert de Titres conformément à tout accord conclu entre la Société et le porteur des Titres correspondants; à condition que les restrictions visées dans cet Article 7.3 continuent à s'appliquer à toute Action Ordinaire détenue par un Cessionnaire Autorisé; et à la condition supplémentaire que toute Action Ordinaire transférée conformément à cet Article 7.3(c) au Cessionnaire Autorisé d'un cédant, soit retournée rapidement au cédant lorsque ce Cessionnaire cessera d'être un Affilié ou un membre du Groupe Familial du cédant.

(d) Transfert. Pour les besoins de cet Article, "Transfert" ou "transfert" signifie toute transaction, que ce soit volontaire ou involontaire ou par un mécanisme de la loi, aboutissant au transfert de la propriété, nue propriété, usufruit ou de tout droit attaché aux actions émises par la Société (y compris tout droit de vote ou droit aux dividendes) à une personne autre que la Société elle-même, que ce soit un actionnaire de la Société ou non, par tout moyen (y compris, sans limitation, don, apport partiel d'actifs, fusion, scission, vente, cession, gages ou toute autre forme de transfert, remise ou cession de tout intérêt légal ou économique dans les actions, ainsi que toute combinaison de telles méthodes de transfert de propriété. Les actions sont et resteront nominatives.

(e) Transfert de Part(s) Bénéficiaire(s). Sous réserve de conformité à l'Article 6.2, le transfert de Parts Bénéficiaire peut s'effectuer par une déclaration de transfert écrite devant être inscrite dans le registre de Parts Bénéficiaires, daté et signé par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne en possession d'une procuration valide l'autorisant à acter ainsi.

(f) La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur de Part Bénéficiaire. Si une ou plusieurs Parts Bénéficiaires sont détenues conjointement ou si la propriété d'une Part Bénéficiaire est divisée ou disputée, toutes les personnes prétendant avoir un droit sur une telle Part Bénéficiaire doivent désigner un seul et même délégué pour agir en leur nom et pour leur compte en ce qui concerne les Parts Bénéficiaires et la Société ne doit accepter de directives concernant les Parts Bénéficiaires que de la part de cet unique délégué. Un échec dans la désignation du délégué unique entraînera une suspension de tous les droits attachés aux Parts Bénéficiaires.

(g) Transfert de l'Action de Commandité. L(es) Action(s) de Commandité détenue(s) par le Gérant n'est pas transférable, sauf à un gérant successeur devant être nommé conformément à l'Article 9.

(h) Transferts en violation de ces Statuts. Tout Transfert ou tentative de Transfert de tout Titre en violation avec une disposition de ces Statuts est nul et non avenu, et la Société ne devra pas donner effet à un tel Transfert ni enregistrer un tel Transfert dans ses livres ou traiter un soi-disant Cessionnaire de tels Titres comme le propriétaire de tels Titres pour quelques motifs que ce soit.

Chapitre 3 - Gérance

Art. 8. Gérant. La Société sera administrée par Crystal, une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en sa capacité d'associé commandité unique et de gérant de la Société (ci dénommé le «Gérant»). Les autres actionnaires ne devront ni participer ni interférer avec la gérance de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le conseil de surveillance, suivant l'Article 11, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les 15 jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Art. 9. Pouvoirs du Gérant.

9.1 Pouvoirs généraux

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de Cession relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société appartiennent au Gérant.

9.2 Exécution des pouvoirs

Le Gérant doit agir de bonne foi et dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires, et s'efforcer, dans la limite du raisonnable, d'exécuter tout droit accordé à la Société dans les statuts de la Cible ou dans un pacte d'actionnaires qui pourrait être conclu périodiquement entre la Cible et un de ses détenteur de titres.

9.3 Révocation du Gérant par les détenteurs d'Actions Ordinaires

Dans le cas où, selon l'avis raisonnable des détenteurs d'Actions Ordinaires le Gérant n'a pas rempli ses obligations envers la Société et les actionnaires, selon l'Article 9.2, les actionnaires, agissant suite à un vote affirmatif résultant d'une assemblée dûment convoquée des actionnaires conformément aux conditions de quorum et de majorité requises en matière de modification des Statuts, pourront révoquer le Gérant et le remplacer par un nouveau gérant dont la nomination devra être approuvée par un vote affirmatif pris dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que mentionnées ci-dessus.

Art. 10. Tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

Chapitre 4 - Surveillance

Art. 11. Conseil de Surveillance.

11.1. Membres du Conseil de Surveillance,

Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires. Pour mener à bien ses fonctions de surveillance, le Conseil de Surveillance a les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera, et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant. Le conseil de surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période d'un (1) an et devra rester en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

11.2. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

11.3. Notifications.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins trois (3) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. La convocation doit mentionner le lieu et l'agenda de la réunion. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

11.4. Présidence.

Le président du Conseil de Surveillance préside toutes les réunions du conseil, mais en son absence le Conseil de Surveillance nommera un autre membre du Conseil de Surveillance comme président pro tempore par un vote de la majorité des personnes présentes. Chaque membre peut agir lors de toute réunion en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter, une copie étant suffisante. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

11.5. Résolutions.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

11.6. Procès-verbaux.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

11.7. Décisions Ecrites - Conférence Téléphonique.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue, une copie étant suffisante. Tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer

à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication analogue permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les uns les autres. La telle participation à une réunion équivaut à une participation en personne à cette réunion.

11.8. Responsabilité.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne contracte, en raison de sa position, aucune obligation personnelle relativement aux engagements pris régulièrement par les membres du Conseil de Surveillance au nom de la Société. Ce sont de simples agents autorisés et par conséquent ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

11.9. Indemnité.

(a) Indemnité. La Société pourra indemniser, de la manière la plus large permise par la loi, tout membre du Conseil de Surveillance et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tout procès auxquels il aura été partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareilles actions ou procès il serait finalement condamné pour négligence grave; en cas de transaction extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil du fait que le membre du Conseil de Surveillance en question n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Ce droit à indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il pourrait prétendre.

(b) Dépenses. La Société paiera les dépenses occasionnées par toute personne indemnisable en relation avec tout procès avant la décision finale, pourvu que la Société reçoive un engagement écrit et légalement liant par cette personne de repayer l'ensemble de la somme avancée si après décision finale, cette personne n'a pas droit à une indemnisation. La fin de toute action, procès ou procédure de jugement, ordre, accord amiable, condamnation, ou défense nolo contendere ou son équivalent, ne doit pas en soit créer une présomption que la personne à indemniser n'a pas satisfait au modèle de conduite lui donnant droit à indemnisation. La Société doit payer en espèces cette personne à indemniser un montant égal au montant total de l'indemnisation, rapidement après notification d'une obligation d'indemniser émanant de la personne à indemniser, appuyé par toute information raisonnablement requise par la Société.

11.10. Conflits.

Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs ou employés de cette autre société ou entreprise. L'administrateur ou le directeur du Gérant qui est administrateur, directeur ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

Chapitre 5 - Assemblée générale des actionnaires

Art. 12. Réunion des Actionnaires.

12.1 Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents Statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant de sa propre initiative ou sur demande du Conseil de Surveillance.

12.2 Lieu. Moment. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de septembre à 10:30 heures. Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis indiquant l'ordre du jour, envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

12.3 Vote. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requis par la loi régleront la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents statuts. Le Gérant peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

Chapitre 6 - Exercice social, bilan

Art. 13. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de la même année.

Art. 14. Réserve. Des bénéfiques nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%)

du capital social souscrit. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Chapitre 7 - Liquidation et modification des statuts

Art. 15. Modification. Les présents Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents Statuts n'en disposent autrement.

Art. 16. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le(s) liquidateur(s) sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

Chapitre 8 - Cessions finales et loi applicable

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. N'DIAYE, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 avril 2008, Relation LAC/2008/13561. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008061231/211/1710.

(080068368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

P6 BCE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. P6 Normandy Lux I S.à r.l.).

Capital social: CAD 18.835,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.302.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance en date du 24 avril 2008 que le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société à 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 24 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 30 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008061748/260/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ02198. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Refuge Invest, S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 118.254.

Par la présente, j'ai le regret de vous informer que je dénonce le siège social de la société REFUGE INVEST SA, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 118 254, qui était préalablement domiciliée en mon étude au 10, rue Willy Goergen à L-1636 Luxembourg.

La présente prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 02/05/2008.

M^e Lex THIELEN.

Référence de publication: 2008061749/318/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01345. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Brake & Parts Center S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7526 Mersch, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 25.946.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de Cession de parts, reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 11 février 2008, enregistré à Diekirch le 12 février 2008, DIE/2008/1264,

de la société à responsabilité limitée «BRAKE & PARTS CENTER S.à r.l.», avec siège social à L-7526 Mersch, Zone Industrielle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 25.946,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 6 mai 1987, la situation suivante:

1. Monsieur Marcel TOSSING, employé privé, demeurant à L-4383 Ehlerange, 48, Cité op der Gewaennchen, (matr 1951 02 28 270) né le 28 février 1951 à Luxembourg, cède les 250 parts qu'il possède dans la société "BRAKE & PARTS CENTER S.à r.l." à la société "AUTO-SPORT SHOP S.à r.l.", inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 102.138, avec siège social à L-9047 Ettelbruck, 32, rue Prince Henri.

2. Monsieur Joseph NEYENS, employé privé, demeurant à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie (matr. 1954 10 01 339) né le 1^{er} octobre 1954 à Luxembourg, cède les 250 parts qu'il possède dans la société "BRAKE & PARTS CENTER S.à r.l." à la même société "AUTO-SPORT SHOP S.à r.l.".

3. Suite à cette cession, la société est à considérer comme société unipersonnelle.

4. Monsieur Marcel TOSSING, né le 28 février 1951 à Luxembourg, demeurant à L-4383 Ehlerange, 48, Cité op der Gewaennchen démissionne de ses fonctions de gérant.

5. Monsieur Nico REDING, né le 15 décembre 1965 à Ettelbruck, commerçant, demeurant à L-9047 Ettelbruck, 32, rue Prince Henri, est nommé gérant de la société.

Ettelbruck, le 28 février 2008.

POUR COPIE CONFORME

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2008061746/4917/30.

(080068363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 12 Halle-Neustadt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.353.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061745/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10081. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Retail Park Sandweiler S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 45.278.

L'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 7 avril 2008 accepte avec effet immédiat la démission de la société Snowdonia S.A., de Messieurs Paul Borghgraef et Jan de Nys en tant qu'administrateurs; et aux fins de pourvoir à leur remplacement nomme les administrateurs suivants:

- Madame Polyxeni Kotoula, résidant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Paul van Baarle, résidant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Jorge Pérez Lozano, résidant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Monsieur Ian Baker, résidant professionnellement 166, Sloane Street, London SW1X 9QF, United Kingdom.

L'Assemblée Générale accepte la démission avec effet immédiat de Madame Frédérique Vigneron en tant que Commissaire aux Comptes de la Société et nomme en son remplacement la Société L'alliance Révision S.à r.l., ayant son siège social 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires à tenir en l'an 2008.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de son ancienne adresse au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2008.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008061743/805/28.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2008, réf. LSO-CP09361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

S.C.I. Lucia, Société Civile.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg E 3.184.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 01 mars 2008 a décidé de transférer le siège social de la société du 17, rue des Hauts-Fourneaux à L-1719 Luxembourg (Commune de Luxembourg) au 207, rue de Beggen à L-1221 Luxembourg (Commune de Luxembourg).

Pour extrait conforme

M. Vincenzo LOGRILLO

L'administrateur délégué

Référence de publication: 2008061751/517/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

LORRAINE CUISINES INTERNATIONAL, anc. Schleich & Conrardy, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 127, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 20.199.

—
EXTRAIT

Les associés ont pris la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré, avec effet au 1^{er} janvier 2008, de L-1740 LUXEMBOURG 124, rue de Hollerich à L-1741 LUXEMBOURG 127, rue de Hollerich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour LORRAINE CUISINES INTERNATIONAL, anc. Schleich & Conrardy

Signature

Référence de publication: 2008061742/514/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01407. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Turk Real Estate Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 131.364.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 5 mai 2008 que le siège de la Société a été transféré au 25B, boulevard Royal, L-2449 avec effet au 1^{er} mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008061744/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

TMRD Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 234, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 120.453.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 mai 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008061766/202/12.

(080068970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Hilaire S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 42.405.

- Le siège social de la société à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare est dénoncé avec effet immédiat.
- Les administrateurs Maître René FALTZ, Maître Tom FELGEN et Monsieur Luc VERELST ont démissionné avec effet immédiat.
- Le Cabinet d'Avocats FALTZ & FELGEN résilie avec effet immédiat la convention de domiciliation signée en date du 29 décembre 1992.

- La société EWA Révision a démissionné de ses fonctions de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Pour extrait conforme

Cabinet d'Avocats FALTZ & FELTGEN «Activités Fiduciaires et Domiciliations»

Signatures

Référence de publication: 2008061747/263/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO07970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Finnegame Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 94.158.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 28 Avril 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société FINNEGAME INDUSTRIES S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, juge, et liquidateur M^e Emmanuelle PORET, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emmanuelle Poret

Le liquidateur

Référence de publication: 2008061736/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01873. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 18 Kiel-Umspannwerk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.362.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061733/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10049. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 16 Dresden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.351.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061729/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10047. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Troodos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 95.226.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 28 Avril 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société TROODOS S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, juge, et liquidateur M^e Emmanuelle PORET, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emmanuelle Poret

Le liquidateur

Référence de publication: 2008061732/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01876. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

17biz87 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 95.068.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 28 Avril 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société 17biz87 S.A., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, juge, et liquidateur M^e Emmanuelle PORET, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Maître Emmanuelle Poret
Le liquidateur

Référence de publication: 2008061734/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01871. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 1 MC Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.319.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061723/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10063. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 4 Hamburg-Stellingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.355.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061718/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 20 Rostock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.359.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061737/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10051. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 11 Neubrandenburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.357.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg ;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061738/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10080. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 7 Hannover-Bornum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.367.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061712/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10073. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Eko-Mysl Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.393.

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg en date du 22 avril 2008 que le siège social de la société est transféré du 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg vers le 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008061741/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Tishman Speyer French Venture II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 134.593.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 mai 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008061760/202/12.

(080068912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Cargill VenInvest S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 136.971.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 avril 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008061772/5770/13.

(080068135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Tishman Speyer French Venture III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 134.592.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 mai 2008.
Paul BETTINGEN
Notaire

Référence de publication: 2008061761/202/12.

(080068918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

MOOR PARK MB 8 Münster-Handorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 125.364.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 31 mars 2008

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/08.

Signature.

Référence de publication: 2008061710/280/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10075. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080068342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Maples Finance Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 124.056.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2008.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2008061783/242/12.

(080068541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Bioinventor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 61.773.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 17 avril 2008

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée générale ordinaire a:

- renouvelé les mandats des administrateurs:

M. Claes Gunnar FELLÄNDER, Emblavägen 33B, 182 67 Djursholm, Suède

M. Carl Lennart PHILIPSON, Grev Turegatan 47, 114 38 Stockholm, Suède

M. Eric LECLERC, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

M. Jos HEMMER, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

- renouvelé le mandat du commissaire aux comptes, M. Pascal FABECK, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Tous les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008061846/50/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02343. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

GBL Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R.C.S. Luxembourg B 18.507.

Extrait assemblée générale ordinaire tenue le 25 avril 2008

- PricewaterhouseCoopers, domicilié 400, route d'Esch à Luxembourg est nommé commissaire pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire de 2009.

Le mandat des administrateurs suivants a été reconduit pour une période de un an, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009:

Ann OPSOMER

Jean-Donat CALMES

Jacques LOESCH

Thierry De RUDDER

Patrick DE VOS

Gérald FRERE

Michel VIVARIO

Pour avis sincère et conforme

Laurence MATHIEU

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008061845/2386/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2008, réf. LSO-CP10015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Ying Wah (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.304.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2008.

Joëlle BADEN

Notaire

Signé par Maître BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Référence de publication: 2008061768/5770/14.

(080068648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2008.

Hede Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 67.486.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 30 avril 2008

- Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

Monsieur Per HEDEBARK, administrateur de société, Missionsvägen 60-62, SE-167 33 Bromma

Monsieur Eric LECLERC, employé privé, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Monsieur Jos HEMMER, employé privé, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Madame Martine KAPP, employée privée, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

- A été élu commissaire aux comptes pour la même période, en remplacement de Madame Diane WUNSCH:

Monsieur Pascal FABECK, employé privé, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008061849/50/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02345. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

**Coca-Cola Enterprises Finance ST 1 Commandite S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. Bottling Holdings (Luxembourg) Commandite S.C.A.).**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 73.349.

L'an deux mille huit, le huit avril,

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Bottling Holdings (Luxembourg) Commandite S.C.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue des Joncs, L-1818 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de M^e Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich le 14 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 décembre 2003, N^o 159 du 21 février 2000 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 73.349. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de M^e Paul Decker en date du 10 novembre 2005, publié le 28 février 2006 au Mémorial C, numéro 433 (la «Société»).

L'assemblée a été ouverte à 17.45 heures sous la présidence de M^e Tom Loesch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire M^e Senay Gurel, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur M^e Nicolas Gauzès, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour:

1 Changement du nom de la Société de «Bottling Holdings (Luxembourg) Commandite S.C.A.» en «Coca-Cola Enterprises Finance ST 1 Commandite S.C.A.».

2 Modification du second paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de refléter la résolution ci-dessus.

3 Clarification et au besoin confirmation des décisions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 10 novembre 2005 suivant procès-verbal notarié quant au nombre et à l'allocation des parts de commandité et des parts de commanditaire dans le cadre de la transformation de la société en société en commandite par actions.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence qui, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires ou leurs mandataires ainsi que par les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les mandataires, les membres du bureau et le notaire instrumentant resteront pareillement annexées au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que l'intégralité du capital souscrit est présente ou représentée à la présente assemblée, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer le nom de la Société de "Bottling Holdings (Luxembourg) Commandite S.C.A." en «Coca-Cola Enterprises Finance ST 1 Commandite S.C.A.».

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le second paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la Société de sorte que le ledit paragraphe ait la teneur suivante:

«La Société adopte la dénomination «Coca-Cola Enterprises Finance ST 1 Commandite S.C.A.».

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de clarifier et au besoin de confirmer la décision adoptée dans la quatrième résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société, tenue devant M^e Paul Decker le 10 novembre 2005. Ainsi, comme correctement indiqué à la cinquième résolution et dans les statuts modifiés documentés dans le procès-verbal notarié, toutes les cinq mille cent vingt-cinq (5.125) parts sociales émises à la date de l'assemblée générale des actionnaires sont requalifiées en une (1) part de commanditaire de la société en commandite par actions aussi dénommée une (1) action de catégorie A ayant une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-), et cinq mille cent vingt-quatre (5.124) parts de commandité de la société en commandite par actions, aussi dénommées actions de catégorie B ayant une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à heures.

Frais et dépens

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. LOESCH, S. GUREL, N. GAUZES, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2008, Relation: LAC/2008/15361. — Reçu € 12.- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008061851/206/70.

(080069689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Defa Industrial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 117.347.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du 8 avril 2008

Suite à l'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 avril 2008, le conseil d'administration a nommé Monsieur Eirik DIESEN, demeurant à 42, rue Jean-Pierre Huberty, L-1742 Luxembourg, comme administrateur délégué de la société, avec pouvoir de gestion journalière sous sa seule signature.

Pour extrait conforme
LVM
Mandataire
Signature

Référence de publication: 2008061848/50/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02340. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080069444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.

Helux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

R.C.S. Luxembourg B 138.387.

— STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, am sechzehnten April.

Vor dem unterzeichnenden Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Herr Joachim BACH, Installateur und Heizungsbauer, geboren in St. Ingbert (Deutschland) am 20. Januar 1971, wohnhaft in D-66424 Homburg, Storchenstraße 31;

2. Herr Jörg RODENBUSCH, Kaufmann, geboren in Merzig (Deutschland) am 7. August 1973, wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Buchenstraße 19;

3. Herr Stephan ADAMS, Installateur und Heizungsbauer, geboren in Wadern (Deutschland) am 26. Juni 1976, wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Nelkenstraße 8.

Diese Komparenten ersuchen den amtierenden Notar die Satzungen einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die oben genannten Komparenten errichten eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, auf unbestimmte Dauer.

Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "Helux S. à r.l.".

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft sind Installationen jeder Art sowie der Heizungsbau und allgemeine Baudienstleistungen.

Des Weiteren kann sich die Gesellschaft an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben. Die Gesellschaft kann Niederlassungen sowohl im In- als auch im Ausland eröffnen.

Art. 4. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR), eingeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Geschäftsanteile zu je einhundert Euro (100.- EUR).

Art. 5. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar ohne Übertragung an Nichtgesellschafter. Bei Sterbefall können die Anteile nur mit der Zustimmung aller Überlebenden an Nicht- Gesellschafter übertragen werden.

Im Falle des Todes einer der Gesellschafter sind die Erben dieses Gesellschafter nicht sofort Gesellschafter sondern müssen einstimmig von den übrigen Gesellschaftern genehmigt werden. Wird diese Genehmigung nicht erteilt müssen die Gesellschafter die Anteile binnen drei Monaten zum Nominalwert der Anteile abkaufen.

Art. 6. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 7. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer welche von den Gesellschaftern berufen und beliebig abberufen werden können.

Art. 8. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember.

Art. 9. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Jeder der Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn und Verlustrechnung nehmen.

Art. 10. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibender Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 11. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Zeichnung der Anteile

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet:

Gesellschafter	Gezeichnetes Kapital EUR	Anzahl der Geschäftsanteile
1) Herr Joachim BACH, vorbenannt,	3.100.-	31
2) Herr Jörg RODENBUSCH, vorbenannt:	4.700.-	47
3) Herr Stephan ADAMS, vorbenannt:	4.700.-	47
GESAMT:	12.500.-	125

Alle so gezeichneten Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar belegt wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf achthundert Euro (800.- EUR) geschätzt.

Anmerkung

Der amtierende Notar hat die Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass die hier zuvor gegründete Gesellschaft vor jeglicher geschäftlicher Aktivität, im Besitz einer formgerechten Handelsgenehmigung in Bezug auf den Gesellschaftszweck sein muss, was die Komparenten ausdrücklich anerkannt haben.

Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Anteilinhaber, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Anschrift der Gesellschaft lautet:

L-5550 Remich, 31, rue de Macher.

2) Zum technischen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird ernannt:

Herr Stephan ADAMS, vorbenannt.

Zum kaufmännischen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird ernannt:

Herr Jörg RODENBUSCH, Kaufmann, geboren in Merzig (Deutschland) am 7. August 1973, wohnhaft in D-66679 Losheim am See, Buchenstraße 19.

3) Die Gesellschaft wird nach außen rechtsgültig durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer verpflichtet.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. Bach, J. Rodenbusch, S. Adams et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 22 avril 2008, LAC/2008/16583. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents Eur 0,5% = 62,50.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008061861/5770/95.

(080069271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008.